

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1971 - 12 mai 2006 - prix : 1 €

**Pétrole**

**Profits en hausse  
pour les trusts,  
sacrifices en plus  
pour la population**



**Non aux lois contre  
les immigrés !**

## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Clearstream, c'est pas clair  
 ■ Changer la Constitution, pour quoi faire ?  
 ■ Campagne de l'UMP contre la loi qui dénonce l'esclavagisme
- p. 5 ■ Non à la nouvelle loi contre les immigrés  
 ■ Foyer de travailleurs immigrés  
 ■ Sans-papiers à Paris
- p. 6 ■ Logement : une chambre de bonne, un luxe ?  
 ■ La pauvreté s'étend en Isère
- p. 7 ■ Prévention de la délinquance  
 ■ Non à la répression contre les jeunes anti-CPE  
 ■ École publique en Maine-et-Loire

### Tribune

- p. 6 ■ Quand les socialistes font mine de défendre les immigrés

### Dans le monde

- p. 8 ■ USA : manifestations du 1<sup>er</sup> mai pour la régularisation des immigrants  
 ■ Le syndicat UAW au-devant des désirs de Chrysler
- p. 9 ■ La nationalisation du gaz en Bolivie  
 ■ Venezuela : augmentation des impôts pour les compagnies pétrolières étrangères
- p. 10 ■ Défaite travailliste en Grande-Bretagne  
 ■ L'occupation militaire en Irak rejetée par la population
- p. 11 ■ L'armée française en Côte-d'Ivoire  
 ■ Congo : les pillages continuent

### Mai 1945 en Algérie

- p. 11 ■ Massacre de Sétif et Guelma

### Dans les entreprises

- p. 12 ■ Nestlé Waters (Vosges)  
 ■ Renault  
 ■ Michelin (Roanne)
- p. 13 ■ La Poste ; France télécom

### Santé

- p. 14 ■ Hôpitaux : Économies sur la santé  
 ■ Vénissieux (Rhône) ; Fermeture de la maison médicale de garde  
 ■ Médicaments : vous avez dit transparence

### Il y a 70 ans

- p. 15 ■ Une vague de grèves sans précédent arrêtée par le Front Populaire

### La Fête

- p. 16 ■ 3, 4 et 5 juin la fête de Lutte Ouvrière

# Les chômeurs encore plus contrôlés

Une convention a été signée entre l'État, l'ANPE et l'Unedic. Elle devrait notamment aboutir à la mise en place progressive d'un guichet unique pour les chômeurs. « *Historique ! Cela fait vingt ans qu'on aurait dû le faire !* », s'est félicité Borloo, le ministre des Affaires sociales, qui affiche pour objectif « *d'améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi en vue de leur retour à l'emploi* ». Chaque chômeur disposera d'un dossier unique et sera l'objet d'un accompagnement dit personnalisé jusqu'à ce qu'il retrouve un emploi ; concrètement cela veut dire un entretien par mois avec un employé de l'ANPE, voire plus si la « *situation du chômeur le justifie* ».

Le gouvernement prétend que cela contribuerait à une simplification des démarches pour les chômeurs. C'est possible, mais jusqu'à présent, le suivi et le contrôle des demandeurs d'emploi ont plutôt abouti à un accroissement des radiations, permettant aux ministres de fanfaronner sur la baisse des chiffres du chômage.

Et puis surtout, en quoi l'amélioration de la prise en charge des chômeurs lors de leur inscription facilitera-t-elle leur retour à l'emploi ? Il ne suffit pas, de toute manière, d'une simplification administrative pour résoudre, comme par miracle, le problème du chômage et créer des emplois qui n'existent pas. Les patrons

n'embauchent que s'ils y trouvent leur compte. Si aujourd'hui au moins cinq millions de travailleurs se retrouvent sans emploi, ce n'est pas faute d'avoir subi un bilan de compétences. Le diagnostic prévu dès l'inscription du chômeur à l'Assedic pour évaluer le temps qu'il devrait mettre à retrouver un emploi en fonction de son passé professionnel, de sa formation risque fort de ne donner lieu qu'à des pressions accrues de l'ANPE, des Assedic ou d'un bureau d'embauche privé pour faire accepter au chômeur n'importe quel emploi à n'importe quelles conditions imposées par un patron.

Annie ROLIN

## • La privatisation de l'ANPE

# La nouvelle solution miraculeuse contre le chômage ?

Comment faire reculer le chômage en laissant les mains libres au patronat en matière de licenciements et d'embauches ? L'Unedic pour faire mine de se pencher sur ce problème a décidé de financer des opérations de placement des chômeurs, jusqu'alors monopole de l'ANPE, en confiant cette tâche à des officines privées. Ces « expériences » ont été mises sur pied d'ailleurs avec la collaboration de l'ANPE qui a sélectionné les chômeurs à reclasser.

À Marseille et à Avignon par exemple, un cabinet privé s'est vu ainsi confier l'avenir professionnel d'un millier de chômeurs prêts à « *bénéficier d'un traitement spécifique* » pendant neuf mois. Un an plus tard, l'ANPE de la région publie les résultats pour les 553 chômeurs finalement volontaires pour suivre ce parcours : 271 d'entre eux, un peu plus de la moitié, auraient retrouvé un emploi au bout de cette période de neuf mois. Un emploi qui souvent se

révèle n'être qu'un contrat à durée déterminée !

Il n'en a pas fallu plus à l'Unedic pour justifier cette nouvelle méthode et pour se proposer de l'étendre sans plus attendre.

Bien sûr, le service de ces officines n'est pas gratuit. Il en coûterait 4 000 euros pour reclasser un chômeur de moins de 50 ans et 1 000 euros supplémentaires par chômeur dépassant cet âge. Les cabinets privés qui s'attellent à la tâche de reclasser des chômeurs de longue durée se flattent de proposer un réel accompagnement individuel et de personnaliser leur démarche pour chaque demandeur d'emploi, justifiant ainsi le coût élevé de leur prestation.

Pourquoi l'ANPE ne pourrait-elle pas offrir les mêmes services que des entreprises privées si les mêmes moyens financiers lui étaient accordés pour des résultats qui, somme toute, restent modestes ? On voit mal

en effet un patron embaucher un salarié s'il estime ne pas en avoir besoin, cédant au baratin convaincant d'un démarcheur. Les patrons n'embauchent que selon leurs besoins et au

moindre coût possible.

En fait, il ne s'agit là que d'ouvrir un nouveau secteur d'activité (un de plus) à des officines privées.

Alain VALLER



Pour trouver des emplois, il faut commencer par interdire aux patrons de licencier à leur guise, et créer les emplois utiles qui manquent.

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

### Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
 www.union-communiste.org  
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :  
**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....  
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 9 mai

## Du profit en hausse pour les trusts, des sacrifices en plus pour la population



Le trust pétrolier Total qui, l'année dernière déjà, avait réalisé des bénéfices sans précédent vient d'annoncer que cette année sera encore meilleure. Pendant les trois premiers mois de l'année, ses profits ont été en hausse de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente. Il en va de même pour les autres compagnies. Shell, par exemple, a vu son bénéfice trimestriel augmenter de

12 % alors pourtant que sa production est en recul ! Et les dirigeants de ces compagnies d'expliquer que leurs bénéfices sont tirés en avant par la hausse du prix du pétrole.

Les automobilistes apprécieront. Notamment les travailleurs qui, même pour se rendre au travail, sont obligés d'utiliser leur voiture, faute de transports collectifs. Combien d'entre eux sont amenés à acheter leur essence ou leur gazole par petites quantités car faire le plein est une trop grosse dépense d'un seul coup ?

Mais la hausse du prix concerne aussi le fioul domestique. Le prix du gaz qui est aligné sur celui du pétrole a augmenté de près de 25 % en moins d'un an. Les conséquences en sont dramatiques pour la majorité des salariés, pour les chômeurs, pour les plus pauvres dont beaucoup ne pourront plus chauffer correctement leur logement.

On nous dit qu'au départ, il y a la hausse mondiale du prix du pétrole brut. Même en oubliant la responsabilité, majeure, des trusts pétroliers dans la hausse du pétrole brut, pourquoi est-ce sur les consommateurs qu'on répercute l'intégralité de cette hausse, et au-delà (alors que les baisses ne sont pour ainsi dire jamais répercutées à la pompe) ?

La même hausse du pétrole, qui se traduit par des sacrifices supplémentaires pour les classes populaires, des pêcheurs aux agriculteurs, des salariés aux artisans, se traduit par des bénéfices supplémentaires pour Total et ses semblables. On incite la majorité de la population à se restreindre pour diminuer la consommation mais on ne demande pas le moindre

sacrifice aux trusts les plus riches. Ceux-là sont intouchables !

La moindre des choses serait d'imposer davantage les bénéfices fantastiques des trusts pétroliers, réalisés sur le dos de toute la population. L'impôt sur les bénéfices des sociétés, qui était de 50 % sous De Gaulle, Pompidou et Giscard, est aujourd'hui de 33 %. Et, pourtant, aucun gouvernement, pas plus ceux dirigés par des socialistes que ceux dirigés par la droite, n'a envisagé de revenir ne serait-ce qu'au niveau d'imposition antérieur.

Ce qui se passe pour le pétrole est ce qui se passe dans toute l'économie. Une économie poussive, certes, mais où tous les sacrifices sont imposés aux travailleurs, aux classes populaires. En revanche, non seulement on ne demande rien aux grands groupes, mais tous les gouvernements les comblent de subventions, d'abattements fiscaux ou de réductions de cotisations de Sécurité sociale. Tous les gouvernements prétendent justifier ces cadeaux en affirmant qu'il faut que les entreprises fassent des bénéfices pour qu'elles créent des emplois. Depuis un quart de siècle, on nous sort ce mensonge alors que les entreprises ne créent pas d'emplois en nombre suffisant et se contentent d'ajouter les cadeaux de l'État à leurs profits pour les distribuer à leurs actionnaires. Et ce sont encore les classes populaires qui paient la facture car plus on donne d'argent aux entreprises, moins il y en a pour les hôpitaux, les écoles ou les logements sociaux.

La cause du chômage et de la précarité, c'est qu'on ne s'en prend pas à ceux qui profitent, mais à leurs victimes. Pour assurer l'explosion des profits et les revenus du capital, on diminue ceux du travail.

Jusqu'au jour où ce sera la colère qui explosera, assez puissante pour imposer au grand patronat avide et à ses laquais politiques un autre partage des sacrifices ; qui obligera les entreprises à utiliser leurs bénéfices pour maintenir les emplois existants et pour en créer de nouveaux, en répartissant le travail entre tous et en supprimant la précarité. Qui les obligera, aussi, à augmenter les salaires.

**Arlette LAGUILLER**

## Meetings avec Arlette Laguiller

### **TOULOUSE**

**Vendredi 12 mai  
à 20 heures**

**Salle  
municipale  
22, allée  
de Barcelone**



### **CLERMONT-FERRAND**

**Vendredi 19 mai  
à 20 heures**

**Maison  
du peuple  
Place  
de la Liberté**

Entrée libre

# Changer la Constitution pour quoi faire ?

« *Ambiance délétère* », « *crise institutionnelle* », « *crise de régime* », « *véritable cloaque* », « *décomposition du régime chiracien* », « *institutions de la V<sup>e</sup> République impuissantes*. De la droite à la gauche, de l'UMP au PC en passant par les Verts, de Bayrou à Ségolène Royal, l'affaire Clearstream suscite des commentaires variés. On y entend les cris de la morale scandalisée et ceux de démission à l'adresse du gouvernement. Hollande, rappelant le vote de la gauche pour Chirac, joue les vertus outragées et s'écrie : « *Qu'ont-ils fait du mandat reçu ?* » Tout cela a un petit air de vaudeville avec, en fond, une préoccupation très sérieuse pour l'ensemble de la classe politique : retrouver une certaine crédibilité en changeant, par exemple, les règles institutionnelles.

Sans doute, la situation actuelle commence-t-elle à évoquer fâcheusement les dernières années de la Quatrième République. Elle commence seulement, car la rotation ministérielle est loin de la valse des ministères des années cinquante et la situation politique très différente. C'est l'incapacité de la bourgeoisie française à résoudre le problème algérien qui lui fit rechercher, en 1958, un salut en De Gaulle. Celui-ci se fit accorder

d'abord les pleins pouvoirs, ensuite une Constitution sur mesure émancipant le pouvoir présidentiel du contrôle des partis ; l'autonomie du chef de l'État fut complétée en 1962 par son élection au suffrage universel. Ce fut une Constitution taillée sur mesure, un régime de caractère bonapartiste, né d'une situation jusque-là inextricable et reposant sur un général-président capable de faire accepter l'indépendance de l'Algérie à ses amis politiques – y compris son Premier ministre – partisans de l'Algérie française, et de réduire la gauche à la portion congrue.

Cette Constitution que Mitterrand traita de « *coup d'État permanent* » a duré jusqu'à maintenant. Elle fut utilisée par ce même Mitterrand, dont les critiques sur les institutions se faisaient de plus en plus discrètes au fur et à mesure qu'il approchait du pouvoir. Il en profita, au moins pendant ses premières années à l'Élysée, ayant aligné la gauche derrière sa personne après son OPA sur le Parti Socialiste, grâce à l'effacement du Parti Communiste. L'état de grâce ne dura pas, ni pour le président, ni pour l'efficacité d'une Constitution et après quelques cohabitations laborieuses, on se retrouve avec un président qui ne domine pas grand-chose et surtout pas les

clans de sa propre majorité.

D'où l'idée de réformer la Constitution pour assainir la situation ; les partis politiques de tous bords parlent beaucoup de morale, de principes ; ce dont ils discutent en réalité, c'est de la meilleure manière de gérer sur le plan institutionnel les affaires de la bourgeoisie. Trouver des règles pour redonner une certaine crédibilité au pouvoir, essayer d'assurer, outre leur situation personnelle, un climat plus propice au fonctionnement normal du pays, voilà ce qui les préoccupe. Mais le fonctionnement normal, c'est celui d'une économie et d'une politique au service de la bourgeoisie.

C'est un débat dont les travailleurs n'ont rien à espérer ; et ceux qui, à l'extrême gauche, prônent une révision de la Constitution, ne font que s'aligner sur une préoccupation qui n'a pas de sens pour les travailleurs. Car, en dehors des situations où la classe ouvrière en lutte postule elle-même à l'exercice du pouvoir, c'est la bourgeoisie qui contrôle l'économie et l'appareil d'État et qui impose sa volonté à tous les hommes politiques, de gauche ou de droite, qui n'aspirent qu'à la servir.

Sylvie MARÉCHAL

## • Une campagne contre la loi qui dénonce l'esclavagisme

### L'UMP à la chasse aux voix réactionnaires

Une quarantaine de députés UMP, dans une lettre adressée à Chirac, ont demandé l'abrogation de l'article de la loi de 2001 (dite « *Taubira* ») qui qualifie l'esclavage de crime contre l'humanité et qui prévoit de lui accorder « *la place qu'il mérite* » dans les programmes scolaires et de recherche.

Leur argument est simple : il y a quelques mois, le Conseil constitutionnel avait décidé de supprimer l'article de loi qui préconisait notamment l'enseignement du « rôle positif » de la colonisation française et qui accordait « *à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus [des colonies] la place éminente à laquelle ils ont droit* ». Les quarante signataires de la lettre exigent qu'il en aille de même pour l'esclavage « *au titre du parallélisme des formes, et par souci d'égalité de traitement* ».

On se souvient que le texte sur le rôle positif de la colonisation avait, à juste titre, suscité des réactions indignées de la part de militants de gauche, d'historiens ou d'enseignants, comme dans les départements d'outre-mer ou les anciennes colonies françaises. Finalement, Chirac avait saisi le

Conseil constitutionnel pour venir à bout de l'article le plus contesté de cette loi. Le Conseil constitutionnel avait conclu que l'article en question, en prétendant fixer le contenu des enseignements, possédait un aspect « *réglementaire* » et non « *législatif* », fournissant ainsi au gouvernement le moyen de le retirer sans perdre la face.

C'est donc sur cette décision que s'appuient aujourd'hui les députés UMP signataires de la lettre à Chirac pour réclamer que la loi Taubira connaisse le même sort. Mais ce « *souci d'égalité* » dont ils se prévalent est le dernier de leurs soucis. Pour la plupart, ces députés sont ceux qui avaient introduit l'article sur le « rôle positif » de la colonisation française. La majorité d'entre eux viennent des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône ou des Pyrénées-Orientales, départements où les nostalgiques de l'Algérie française constituent une part non négligeable de leur électeurat. Ainsi, sous couvert d'une campagne pour « *l'égalité* », les députés signataires entendent avant tout préparer les élections législatives de l'an prochain.

À leur tête, on retrouve d'ail-

leurs un certain Lionel Luca, qui s'était déjà signalé par une série de déclarations douteuses, telle celle où il affirmait que « *certaines personnes aux Antilles font toutes sortes d'amalgames sur l'esclavage mais ne crachent pas sur le RMI des ex-colonisateurs* ».

Mais à l'hypocrisie des députés réactionnaires de l'UMP fait écho l'hypocrisie de la bourgeoisie française dans son ensemble. Le butin accumulé par des siècles de commerce triangulaire a depuis eu le temps de prospérer. Et de nos jours encore, les lointains descendants des trafiquants que sont certaines des grosses fortunes actuelles continuent de piller allègrement le continent africain.

Quelques larmes officielles versées lors d'une « *journée des mémoires* » consacrée à l'esclavage et à la traite coûtent moins cher qu'un geste en faveur des peuples écrasés hier par les esclavagistes, aujourd'hui par un capitalisme dont les hommes politiques (et pas tous !) ne dénoncent l'esclavagisme que parce que c'est un mode d'exploitation qui n'est plus de mise dans les pays industrialisés.

Jean RAYNARD

## • Clearstream

# C'est pas clair, mais c'est de cette façon que le système fonctionne

Un vainqueur émergera-t-il de cette foire d'empoigne nauséabonde qu'est l'affaire Clearstream ? Chirac, Villepin et Sarkozy sortiront-ils indemnes du tourbillon médiatique qui s'est déclenché ? Cela est bien difficile à prévoir. Mais cette histoire – qui sert de prétexte aux sordides règlements de comptes de la droite française – met une nouvelle fois en lumière à quel point la corruption et le camouflage de fonds sont des mécanismes normaux des marchés financiers.

À l'origine de tout ce scénario, on trouve une histoire de pots-de-vin comme il y en a tant dans ce club des marchands d'armes ou de pétrole : la vente de six frégates de guerre par Thomson à Taiwan en 1988. La Chine ne voulant pas entendre parler de ce marché, le gouvernement français y avait mis son veto. Mais quelque temps plus tard, ce veto était levé et le contrat pouvait être signé en 1991. De grosses commissions versées à des responsables politiques et militaires à Taiwan, en Chine et en France avaient largement contribué à ce retournement miraculeux.

Les autorités de Taiwan dénoncèrent le fait, et une enquête fut ouverte pour en connaître les bénéficiaires. Les choses se seraient un peu emballées lorsqu'un agent secret a fourni à Villepin une longue liste de comptes de la société Clearstream où avaient été versées ces commissions occultes, liste sur laquelle aurait figuré le nom de Nicolas Sarkozy. D'autant plus que peu de temps après le juge Van Ruynbecke recevait lui aussi une série de CD-Roms anonymes avec les comptes en question, et ne tardait pas à conclure à une manipulation.

Ces rocambolesques histoires d'agents secrets et de corbeau évoquent plus les Pieds Nickelés que le monde politique tel qu'il aime à se mettre en scène. Mais l'exis-

tence d'une société comme Clearstream, elle, n'a rien d'anecdotique. C'est un organisme fondé en 1970 par 66 des plus grandes banques européennes, pour faire passer discrètement les frontières à des montagnes d'argent. Les sommes que ces banques, et bien d'autres depuis, y ont déposées représentent 50 fois le budget annuel de la France. Son siège est au Luxembourg, paradis fiscal et judiciaire où le secret bancaire est sans faille. Officiellement, cela s'appelle une « *chambre de compensation internationale* ».

La réalité, avec ce système, c'est qu'il n'y a plus de virement de pays à pays. Tout se passe, en interne, au sein de Clearstream, au Luxembourg. L'argent viré par une banque panaméenne à une banque française passe simplement d'un compte Clearstream à un autre, dans la plus grande discrétion. Et derrière les banques, il y a leurs clients qui peuvent être des industriels, des dictateurs, et parfois des trafiquants de drogue ou des hommes politiques corrompus. Pour ajouter à l'opacité du système il faut dire qu'une bonne partie de la clientèle de Clearstream est constituée par des banques situées dans d'autres paradis fiscaux, des îles Caïmans aux îles Vierges, qui sont souvent elles-mêmes des filiales de banques américaines ou européennes.

Tout un système organisé de façon opaque qui sert à camoufler les opérations quotidiennes des capitalistes, à faire en sorte par exemple que l'argent des faillites qui jettent des milliers d'ouvriers à la rue ne soit pas perdu pour tout le monde ou que les grandes fortunes de la planète soient largement exonérées d'impôts.

Ces coups tordus des banquiers sont à une autre échelle que ceux de la droite française qui s'étripe en ce moment, au vu et au su de tous.

Daniel MESCLA

# Non à la nouvelle loi contre les immigrés !

Sarkozy, ministre de l'Intérieur et surtout futur candidat à l'élection présidentielle, a présenté son projet de loi sur l'immigration le 2 mai à l'Assemblée nationale. Avec cette nouvelle loi, il entend charmer l'électorat le plus réactionnaire, celui qui se laisse tenter par le vote à l'extrême droite.

Le projet de loi actuel pourrait se trouver encore aggravé par des députés de l'UMP, eux aussi en mal de réélection et qui veulent montrer leur sollicitude à cet électorat réactionnaire. Sarkozy leur en a laissé le loisir, avec certaines limites néanmoins, qui sont celles des attentes des patrons qui veulent pouvoir disposer, s'ils le veulent, d'une main-d'œuvre venue d'autres pays aux meilleures conditions d'exploitation.

Car, au-delà de toutes les mesures vexatoires et discriminatoires envers les travailleurs immigrés, Sarkozy a tenu à réaffirmer, par son mot d'ordre « d'immigration choisie », que ce gouvernement, comme ceux qui l'ont précédé, fera d'abord ce que le patronat lui dira de faire.

Les principales mesures qui vont peser sur les travailleurs immigrés sont les suivantes :

– La délivrance d'un titre régulier de séjour sera obligatoi-

rement liée à l'obtention préalable d'un visa de long séjour par les consulats français dans les pays d'origine des travailleurs immigrés. De plus, la régularisation de la situation des immigrés au bout de dix ans de séjour en France, à condition de pouvoir le prouver, ne sera plus possible, du moins « automatiquement ».

– Il y a ensuite toute une série de mesures qui visent à s'en prendre à la possibilité pour les travailleurs, pourtant régulièrement installés en France, de pouvoir faire venir leur famille auprès d'eux. Délai porté de douze à dix-huit mois avant de pouvoir faire une demande en ce sens. Limitation de délivrance des cartes de séjour pour motif de « vie privée et familiale ».

– Et puis il y a toutes les mesures qui visent à restreindre les possibilités offertes par le mariage. Ainsi celui-ci ne donnera pas droit à un titre de séjour pour le conjoint étranger. Il lui faudra au préalable bénéficier d'un visa de long séjour délivré par les consulats, ce qui veut dire qu'il devra d'abord retourner dans son pays d'origine, avec le risque bien réel de se voir alors refuser le retour en France. Et, pour bénéficier d'une carte de rési-

dent de dix ans, le conjoint devra prouver sa vie commune et sa résidence continue pour une période de trois ans.

– Enfin, le travailleur immigré, ayant un emploi, qui a pu surmonter tous les obstacles, devra encore affronter les barrières des autorités qui pourront vérifier « s'il est bien intégré », avant de lui délivrer un titre de séjour de dix ans.

Toutes ces mesures feront qu'il y aura toujours plus de travailleurs sans papiers, qui dépendront totalement du bon vouloir de leurs employeurs.

Faire que les travailleurs immigrés aient les mêmes droits et les mêmes garanties que les autres salariés, c'est non seulement une exigence minimum d'équité, mais c'est aussi la meilleure protection contre les appétits des grands patrons et de leurs sous-traitants, qui à travers une concurrence sauvage entre les travailleurs visent à s'attaquer aux droits, aux conditions d'emploi et de salaires de tous les travailleurs.

Alors oui, plus que jamais, il n'y a qu'une seule classe ouvrière, avec des intérêts liés de façon indissociable.

Non à toutes les lois contre les immigrés.

Paul SOREL

Lutte Ouvrière appelle à participer, le plus nombreux possible, à la manifestation nationale

« Non aux lois contre les immigrés »

**Samedi 13 mai à Paris**  
**à 15 heures place de la République**

## • Sans-papiers à Paris

### Parents, enseignants et habitants du 11<sup>e</sup> solidaires d'une famille sans papiers

La mobilisation se poursuit pour la régularisation d'une famille africaine dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Les affiches collées par les parents membres du comité de soutien ou scotchées chez les commerçants du quartier, ainsi que les tracts distribués, ont fait leur effet. Le rassemblement de solidarité du jeudi 4 mai a été un succès. Parents, enseignants, habitants du quartier et élus locaux communistes, socialistes et Verts étaient environ 300 devant l'école Parmentier.

Une chorale est venue chanter. Les participants, ainsi que les ballons, portaient un autocollant où était inscrite la phrase prononcée par un enfant : « Kambo doit rester à la France. » Kambo est le prénom du petit garçon scolarisé à l'école.

Encouragés par le nombre, nous avons bloqué l'avenue et improvisé un défilé.

La réussite de cette manifestation a eu d'autant plus de résonance que les médias, dont France 3 Région, ont

rapporté l'événement.

Enfin, mardi 9 mai, Abdulaye Diabate et sa compagne ont été reçus avec trois personnes du comité de soutien à la préfecture de police, tandis qu'une trentaine de personnes étaient rassemblées devant. Il leur a été assuré qu'un réexamen à titre humanitaire serait fait.

Dans l'attente d'une réponse, nous restons mobilisés jusqu'à l'obtention de papiers pour les Diabate.

Correspondant LO

## • Foyers de travailleurs immigrés

### Droit au logement Non à la répression

Depuis des années, les sociétés propriétaires-gestionnaires des foyers de travailleurs immigrés, comme la Sonacotra, laissent leurs immeubles se dégrader. De plus, aujourd'hui, le gouvernement multiplie les contrôles policiers et les expulsions de résidents.

Contre cette situation, des coordinations de résidents des foyers de la Sonacotra, de l'Aftam, de l'Adef et de Soudiata s'organisent pour résister. Elles préparent une manifestation devant le siège de la Sonacotra.

140 000 personnes, vivant seules, habitent officiellement dans 700 foyers, dont la moitié sont situés en Ile-de-France et sont surpeuplés. En effet, depuis 1981, aucun nouveau foyer n'a été construit, bien qu'environ 300 000 travailleurs aient été régularisés.

L'accès aux logements, même HLM, étant quasiment impossible pour de nombreux travailleurs migrants comme pour tous les pauvres de ce pays, une partie d'entre eux sont accueillis, par solidarité, par les résidents des foyers, pourtant déjà entassés à deux ou trois dans de minuscules chambres de dix mètres carrés, avec des lits superposés, loués 200 euros par mois.

Cette situation dure depuis trente ans, que les gouvernements aient été de gauche ou de droite. Aujourd'hui, plutôt que de construire les logements nécessaires pour ces travailleurs contraints de vivre sans leur famille, le gouvernement, avec la complicité de la Sonacotra et autres gestionnaires, renforce les descentes d'huissiers et les interventions de CRS. Les rafles se multiplient devant et dans les foyers, entraînant l'expulsion des foyers des résidents qui hébergeaient de la famille ou des proches, transformant leur geste de solidarité en délit. Une dizaine de foyers de banlieue parisienne ont déjà subi ces interventions policières ainsi que dernièrement à Paris ceux de la rue Riquet (19<sup>e</sup>), de la rue du Chevaleret

(13<sup>e</sup>) près de la Grande Bibliothèque et de la rue de la Fontaine-au-Roi (11<sup>e</sup>).

La circulaire anti-immigrés du 21 février 2006, signée de Sarkozy et de Pascal Clément, ministre de la Justice, accentue la répression. Tout un chapitre explique comment procéder aux « *interpellations dans un logement-foyer, un centre d'hébergement ou à proximité d'un tel établissement* » ; comment les policiers peuvent, au petit matin, contrôler au faciès les identités des travailleurs sortant des foyers ; comment à l'intérieur du foyer, dans les parties communes (hall d'accueil, sanitaires, cuisines, couloirs, salle télé), ils peuvent interpellier et embarquer ; comment ils doivent appliquer les procédures administratives, avoir l'assentiment du gestionnaire du foyer, se faire accompagner, ou pas, par un huissier, etc. La circulaire explique même aux policiers comment pénétrer, légalement ou par ruse, dans la chambre des résidents, considérée pourtant comme domicile privé, pour effectuer des contrôles. Autant de directives pour éviter les annulations et reports devant les tribunaux et accélérer les expulsions du territoire des sans-papiers.

Mal logés, mal traités, sans droits, les résidents des foyers en ont assez. Ils se mobilisent pour réclamer l'arrêt de la répression et la réintégration des résidents exclus ; la réhabilitation des foyers, la construction de nouveaux et l'accès au logement social. Ils réclament également qu'il n'y ait pas de policiers dans les foyers et la régularisation des sans-papiers.

Lutte Ouvrière est solidaire de cette mobilisation et de la manifestation appelée le vendredi 19 mai à 17 heures – 42, rue Cambronne à Paris – devant le siège de la Sonacotra, principale société propriétaire de foyers.

Louis BASTILLE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Quand les socialistes font mine de défendre les immigrés

Radicaux les socialistes ! Après la défaite du gouvernement sur le CPE, ils continuent de mettre la pression... à propos de l'affaire Clearstream. En revanche, sur la loi Sarkozy sur l'immigration, en débat à l'Assemblée depuis le 2 mai, des critiques, mais feutrées. Il s'agit pourtant d'une terrible régression sociale, qui vise à précariser encore davantage les immigrés et une large fraction de la classe ouvrière. Mais le Parti socialiste est bien trop lâche politiquement pour réellement affronter la droite sur ce terrain.

A-t-il d'ailleurs une politique très différente à proposer ?

Julien Dray a rappelé les mesures qu'avaient adoptées son parti, fin mars, dans le cadre de la commission du projet 2007 : une immigration « partagée », fondée sur la « contractualisation des flux migratoires avec les pays d'origine ». Très clair, non ? Quant aux régularisations, elles seraient « au cas par cas en fonction de critères objectifs ». Une régularisation collective et massive ? Pas question !

Fabius, le nouveau « gauchiste » du parti socialiste, a certes prôné une régularisation générale des sans papiers. Mais affolé par sa propre audace, il s'est ensuite ravisé, en rappelant sur Europe 1 qu'on « peut être humaniste sans être laxiste » et en faisant dire à son bras droit Bartolone : « La question lui a été posée par un auditeur, et il a été obligé d'y aller d'une manière un peu carrée » (Libération du 04/05) ! Strauss-Kahn, lui, s'est prononcé « contre une régularisation massive » et pour « l'établissement de critères acceptés par tout le monde (de Villiers et Le Pen aussi ?) et qui font qu'il y a grosso modo 20 000 régularisations par an ». Bref, que rien ne change, ce qui fait dire à Cambadélis, l'aide de camp de Strauss-Kahn : « Notre position est entre celle de Fabius et celle de Sarkozy » (Libération du 04/05). S'il était président, Jack Lang, lui, réunirait « tous les partis républicains » (l'UMP donc) pour écrire « une charte de l'immigration », au contenu aussi mystérieux pour l'instant que les positions de Ségolène Royal, dont on sait surtout pour l'instant que cette « fille de militaire » est « avant tout une maman ».

### Quand la gauche imite la droite qui imite l'extrême-droite...

Qu'on se rassure donc : les socialistes restent fidèles à eux-mêmes. Des démagogues qui ont imité la droite en alimentant sans vergogne les mêmes préjugés. Comme Mitterrand (« Il ne faut pas dépasser un certain seuil de tolérance ») ou encore son premier

ministre Rocard (« La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. »).

En 1997 le nouveau gouvernement Jospin refusa d'abolir purement et simplement les lois Pasqua-Debré. Il devait cependant faire face à la lutte des sans papiers, qui depuis un an avaient réussi à susciter beaucoup de sympathie dans l'opinion. La gauche voulant se donner des airs plus généreux que la droite, le ministre de l'intérieur Chevènement organisa une vaste opération de régularisation, qui en réalité concerna surtout un grand nombre de sans papiers qui avaient été placés par les lois Pasqua-Debré dans une situation absurde, ni régularisables ni expulsables, souvent arrêtés et placés en centre de rétention, mais libérés par les juges.

Sur environ 140 000 candidats à la régularisation (plus de 100 000 autres ayant d'emblée renoncé tant ils se savaient loin des critères exigés), moins de 80 000 obtinrent des papiers, à l'issue de procédures administratives « au cas par cas » arbitraires et opaques. Pour beaucoup de déboutés, en revanche, la situation s'aggrava : sortis de l'anonymat pour déposer leurs dossiers, ils étaient désormais connus des autorités. Chevènement ordonna aux préfets de les inscrire au fichier des personnes recherchées. Ils reçurent des arrêtés de reconduite à la frontière. La traque se fit plus efficace.

Quant à la pression sur la police pour faire du « chiffre » en matière d'expulsions, ce n'est pas une invention sarkozienne... En octobre 1999 Chevènement adresse une circulaire à tous ses flics : « L'activité en matière d'éloignement des étrangers se situe à un niveau anormalement bas. (...) J'attache aussi du prix à ce que, dans les derniers mois de 1999, une augmentation significative du nombre d'éloignements effectifs intervienne. »

Même l'idée des quotas n'est pas une invention de la droite. Dès 2000, l'ancien dirigeant de SOS Racisme Julien Dray expliquait que le slogan « immigration 0 » devait être abandonné, que l'économie avait besoin d'immigrés, qu'il fallait les trier, et il parla le premier d'un « système de quotas ».

Mieux vaut donc ne pas compter sur une hypothétique victoire électorale des socialistes en 2007 pour entermer la loi Sarkozy. C'est dans la rue qu'il sera possible d'imposer la régularisation générale de tous les sans papiers, et c'est dès maintenant qu'il faut s'y mettre !

Bernard RUDELLI

#### Convergences Révolutionnaires n° 45 (mai-juin 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

#### Numéro spécial sur le mouvement anti-CPE

**Dossier :** Trois mois sous la pression de la jeunesse : premier recul du gouvernement : le CPE enterré... restent le CNE et la précarité.

**Articles :** En Belgique aussi : la précarité... et des patrons aidés - USA : des millions de travailleurs immigrés dans la rue - Israël : le triomphe du nationalisme et du racisme anti-arabe ? - Brésil : une tribune du PSTU.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Logement

# Une chambre de bonne, un luxe ?

Une enquête menée par le Crédit Foncier concernant les personnes qui achètent pour la première fois dans l'immobilier ancien montre que, là où elles pouvaient acquérir 59 mètres carrés il y a cinq ans, elles n'ont plus accès aujourd'hui qu'à 48 mètres carrés, soit 18 % de surface en moins.

Face au manque de logements sociaux et à la cherté des loyers pratiqués par nombre de bailleurs privés, principalement dans les grandes villes, un certain nombre de salariés ayant des revenus réguliers se sont alors tournés vers l'accession à la propriété. Des revenus réguliers, il en faut effectivement, car même si les taux de crédit ont baissé, beaucoup de salariés se sont endettés pour vingt, voire trente ans, dans le but d'acquérir leur logement. Mais la hausse des prix est telle que, malgré les sommes toujours croissantes qu'ils y investissent, il leur est de plus en plus difficile de se loger correctement, tout comme ceux qui restent locataires. À Paris, une chambre de bonne d'une douzaine de mètres car-

rés se vend de 80 000 à 100 000 euros, selon les arrondissements, et elle se loue souvent au-delà de 500 euros !

La spéculation immobilière s'ajoutant au manque de construction de logements neufs en nombre suffisant, la situation continue de s'aggraver. Une autre enquête, menée par l'Observatoire du financement des logements, montre ainsi que les cadres et les professions libérales représentent maintenant un tiers des acheteurs, contre un quart il y a cinq ans, et que 42,5 % des ménages qui achètent un logement disposent de revenus équivalant à au moins quatre smic mensuels. Ils n'étaient que 30 % en 2000.

Les prix des logements s'envolent, les salaires stagnent dans le meilleur des cas, l'ensemble de la population laborieuse s'appauvrit et se loge de plus en plus mal : la « fracture sociale » ne s'est pas réduite, comme le promettait Chirac, elle s'élargit d'année en année.

Marianne LAMIRAL

### • Hébergement d'urgence en Isère

# La pauvreté s'étend

**Mi-avril, la préfecture de l'Isère a rendu public le bilan de son dispositif d'hébergement d'urgence des sans-abri pendant l'hiver. Cette année encore le nombre de gens qui ont dû faire appel à des structures d'hébergement est en augmentation.**

Déjà tout au long de l'année, en Isère, près de 600 personnes sont hébergées en hôtels par les organismes sociaux et 1 200 dans des foyers d'accueil : hommes ou femmes isolés, mamans avec leurs enfants, et des familles ; toutes ces personnes, de plus en plus nombreuses, qui n'ont pas ou plus les moyens de louer un logement. Ce qui n'empêche pas que d'autres dorment dans des voitures, des caravanes, ou même dans des tentes. Plus de 1 000 places sont par ailleurs destinées aux demandeurs d'asile, mais là aussi les places sont insuffisantes. Le dispositif a fortement augmenté, puisqu'il y a dix ans, 400 places au total étaient mises à disposition pour tout public.

Pour la période hivernale, de novembre à mars, 83 places supplémentaires ont été créées, correspondant au niveau 1 du plan hiver, auxquelles se sont ajoutées 265 places quand le niveau 2 « grand froid » a été déclenché du 20 décembre au 18 mars, soit quasiment pendant tout l'hiver. Le niveau 3 « froid extrême » a été déclenché quelques jours, mais aucune structure d'hébergement nouvelle n'a ouvert. Ces places supplémentaires d'hébergement sont pour la plupart

gérées par des associations qui sont subventionnées pour cela par la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales). Ces associations embauchent du personnel pour la campagne d'hiver, mais des bénévoles y travaillent aussi, ce qui revient bien moins cher à l'État.

Dès le début mars, le souci de la préfecture et de la DDASS était de commencer à vider les structures d'hiver pour pouvoir les fermer le 31. De nombreuses personnes (souvent des hommes seuls) se sont retrouvées sans abri, même s'il a continué à faire très froid. C'est chaque année la même chose : à la fin de l'hiver, quand les structures hivernales ont fermé, il ne fait pas bon avoir besoin d'un hébergement, il n'y a plus aucune place de libre.

À la préfecture et à la DDASS, on se dit très préoccupé des personnes démunies de logement. Mais le dispositif est insuffisant, et les hébergés le sont souvent dans des conditions de promiscuité et de précarité (durée limitée, impossibilité de rester dans l'hébergement pendant la journée). C'est que toute la politique du patronat et du gouvernement à son service n'aboutit qu'à faire baisser le niveau de vie de la population laborieuse, et donc à transformer les plus démunies en sans-abri.

Correspondant local

## • Prévention de la délinquance

### Une loi Sarkozy peut en cacher une autre

Nicolas Sarkozy prépare une deuxième loi. Interviewé à la suite du meurtre d'un jeune à Évry, lors de l'affrontement entre deux bandes rivales, il a réaffirmé qu'il préparait aussi une loi sur la délinquance des mineurs, qui devrait être votée « avant l'été ».

Annoncée depuis plusieurs mois, cette loi a provoqué des levées de boucliers, en particulier dans le secteur de l'éducation spécialisée et de la prévention. En effet, loin d'annoncer le développement des moyens éducatifs nécessaires pour donner aux jeunes des objectifs autrement plus intéressants que la rivalité et les rixes entre bandes ou le vol à la tire, le projet de loi est entièrement axé sur la répression, dont on sait que l'efficacité est limitée.

« La primauté des mesures éducatives devra être réaffirmée », déclare Sarkozy qui

s'empresse d'ajouter, « sachant que la sanction est une forme d'éducation, que la loi devra le dire clairement ». De fait, son projet de loi prévoit des mesures aussi « éducatives » que la mise sous tutelle des allocations familiales, l'éloignement des jeunes soumis à la « mauvaise influence » de leur quartier, un suivi psychiatrique imposé, et bien entendu l'enfermement. Sarkozy s'est plaint par exemple que dans l'Essonne, département où un jeune s'est fait poignarder, il n'y ait eu dans l'année que 700 emprisonnements pour 11 000 interpellations.

L'une des nouvelles sanctions proposées serait « l'immersion dans le monde du travail » pour faire comprendre les règles qui s'y appliquent. Mais si les jeunes avaient réellement la possibi-

lité de « s'immerger » dans le monde du travail, en étant décentement payés, cela se saurait.

Le projet de loi compte donner un rôle central au maire de la commune pour organiser la répression. C'est à lui que devraient être rapportées, par les enseignants et les éducateurs, toutes les situations problématiques, pour qu'il puisse y répondre en tant que responsable des actions policières. C'est ce dernier point qui a provoqué déjà plusieurs coups de colère des personnels éducatifs, qui ne font pas rimer prévention avec répression mais qui préfèrent le faire avec éducation.

Sarkozy en campagne a plusieurs cordes à son arc. Mais toutes dans la panoplie sécuritaire.

Roger PÉRIER

## Non à la répression contre les jeunes anti-CPE

Lors des manifestations contre le CPE, des milliers de jeunes ont été interpellés et sont depuis quelques semaines condamnés par les tribunaux. Les chiffres fournis par la chancellerie sont impressionnants : 4 350 arrestations, 1 985 gardes à vue, 637 procédures judiciaires dont 271 comparutions immédiates. Les peines sont le plus souvent lourdes, surtout en regard des faits reprochés : 71 peines de prison ferme, 167 peines de sursis, travaux d'intérêt général ou mises à l'épreuve, 188 mesures alternatives.

Le gouvernement aimerait sans doute convaincre l'opinion publique que tous ces jeunes arrêtés étaient des « casseurs ». Mais nombre de



ceux qui ont participé aux manifestations anti-CPE, jeunes ou vieux, peuvent témoigner de l'injustice et de

l'arbitraire de la plupart de ces arrestations.

A. R.

## • Liévin (Nord)

### Il faut de l'argent pour l'éducation !

L'inspection académique a prévu de supprimer à Liévin, à la rentrée prochaine, une classe de l'école Paul-Bert et une autre dans l'établissement Lafontaine-Jean-Macé. De plus, cinq postes sont menacés de suppression au collège Descartes-Montaigne et six à sept autres au lycée Darras.

Dans l'académie, ce sont au

total 636 postes qui seraient supprimés à la rentrée 2006. C'est inadmissible et des parents d'élèves, des enseignants se sont réunis pour protester. Une journée « écoles mortes » est prévue le mardi 30 mai.

Il faut que cette journée soit une réussite, de même que la manifestation prévue le même

jour, face à l'inspection d'académie.

Car tous sont bien conscients que seule la mobilisation des parents et enseignants peut faire reculer l'inspection académique sur ses projets de suppressions de classes et d'économies sur l'éducation.

Correspondant LO

## • Maine-et-Loire

### Un collectif pour la promotion de l'école publique

En 2004 un collectif pour la promotion de l'école publique dans les Mauges – région proche de Cholet – s'est créé à l'issue de luttes pour la création d'un demi-poste supplémentaire à l'école publique de Montevault et de l'ouverture d'une école publique à Gesté. Regroupant des conseils de parents d'élèves, des syndicats enseignants (SNUipp-FSU ; SGEN-CFDT), des délégués départementaux de l'Éducation nationale, ce collectif se bat pour la création d'une véritable filière d'enseignement public, de l'école primaire au lycée.

Dans cette région des Mauges, qui englobe en gros le quart sud-ouest du Maine-et-Loire, un clergé très réactionnaire – la région était encore appelée la « Vendée angevine » au 20<sup>e</sup> siècle – a été très longtemps influent. Il contrôlait les écoles, les patronages et d'autres sociétés qui encadraient toutes les classes d'âge de la population.

Au début de la III<sup>e</sup> République, quand l'école laïque fut instaurée, les catholiques créèrent très rapidement leurs écoles grâce au soutien financier des châtelains. L'école publique eut énormément de mal à se développer, si bien qu'aujourd'hui encore, dans l'arrondissement de Cholet auquel les Mauges appartiennent, 41 communes sur 83 n'ont pas d'école publique alors que seule une commune n'a pas d'école privée car le curé du lieu n'en voulait pas. Il y a quatre collèges publics pour quinze

privés et aucun lycée public (sauf un petit lycée professionnel à Chemillé) pour quatre lycées privés. La ville de Cholet n'est pas prise en compte dans ce calcul.

À la fin des années 1990, la flambée des prix de l'immobilier dans les agglomérations nantaise et angevine, a conduit une partie de ces populations à chercher un logement dans les Mauges... et des écoles publiques pour leurs enfants. Face à l'augmentation des enfants à scolariser, il devait y avoir à la rentrée 2006 dix ouvertures de classes pour la partie ouest des Mauges, soit la totalité des postes accordés pour l'ensemble du Maine-et-Loire. Dans deux communes, des parents ont demandé l'ouverture d'une école publique mais l'opposition des élus locaux à ces créations est forte, car cela concurrencerait l'enseignement privé et certains agitent même le spectre du chômage pour les enseignants de ces établissements.

Le collectif pour la promotion de l'école publique dans les Mauges appuie les demandes d'ouverture d'écoles publiques et demande la création d'un lycée dans les Mauges et d'un collège à Beaupréau.

Le samedi 10 juin, ce collectif appelle à manifester à Beaupréau pour demander la création d'un véritable service public d'éducation dans les Mauges. Lutte Ouvrière soutient cette initiative.

Correspondant local

## • Noyelles-sous-Lens (Pas-de-Calais)

### Un drôle de séjour touristique !

En novembre dernier, des habitants de Noyelles-sous-Lens s'étaient mobilisés pour venir en aide à une famille roumano-argentine qui vivait dans des conditions épouvantables au bord d'un canal. La solidarité s'était organisée pour trouver une caravane afin de la mettre à l'abri et de scolariser deux des trois enfants (sept, quatre et deux ans). Le sort de cette famille, sans papiers, s'était donc un peu amélioré et elle attendait sa régularisation.

Aujourd'hui, pour le préfet du Pas-de-Calais, ce séjour en

France est considéré comme un... séjour touristique ! Et il demande à cette famille « de quitter volontairement la France à destination du pays de votre choix dans un délai d'un mois ».

Il ne peut en être question, cette famille doit rester à Noyelles : les enfants vont à l'école et ils doivent continuer d'y aller.

Un collectif de parents, d'enseignants, d'associations se mobilise à nouveau. Ils ont raison : la préfecture doit leur donner des papiers.

Correspondant LO

• USA

# Les manifestations du 1<sup>er</sup> mai pour la régularisation des immigrants

Los Angeles, le 25 mars : des centaines de milliers de manifestants. Une force à laquelle une partie des organisateurs n'ont pas voulu faire appel le 1<sup>er</sup> mai.

Le bimensuel de l'organisation trotskiste américaine *The Spark* publie dans son édition du 8 mai un article qui explique le succès inégal de cette journée dans la capitale et certaines grandes villes. Il revient aussi sur les projets de loi contre les immigrants actuellement en discussion.

Prévu à l'origine comme une « journée sans immigrants » [où ceux-ci ne travailleraient ni ne consommeraient], le 1<sup>er</sup> mai a été marqué par une série d'actions qui allaient de puissantes manifestations pendant les heures de travail à des meetings après le travail ou après la classe dans des salles paroissiales dispersées dans une ville. La manifestation au centre de Chicago a été massive et a duré des heures, de même que celle de Los Angeles.

En revanche, à Washington, qui avait pourtant été le siège d'une manifestation très importante le 10 avril dernier, le rassemblement n'a guère dépassé 10 000 personnes, si tant est qu'il ait même atteint ce chiffre, bien que le nombre de ceux qui ont participé à des actions dispersées au travers de la ville était bien supérieur. Il en fut un peu de même à New York et dans d'autres villes où les actions qui marquaient la journée étaient dispersées. Dans de nombreuses villes, comme Las Vegas, les immigrants étaient appelés à se

faire entendre uniquement avant ou après le travail.

Cet éparpillement dans le temps et dans l'espace a atténué le caractère massif de l'expression des immigrants le 1<sup>er</sup> mai. La véritable force constituée par ces millions de gens n'a pas pu se faire pleinement sentir.

Ce n'est certainement pas parce que les immigrants sont moins déterminés à obtenir leur régularisation. Mais beaucoup de ceux, regroupements ou individus, qui avaient appelé aux manifestations précédentes, ont effectué un tournant et répété que ne pas travailler ou ne pas aller à l'école le 1<sup>er</sup> mai était contre-productif et pouvait même mener à des licenciements ou à des poursuites judiciaires.

Ce tournant n'est en rien une surprise. Depuis le début, les collectifs qui ont appelé aux manifestations ont recherché l'appui d'organisations patronales comme la Chambre de commerce, l'Association nationale des industriels, l'Association nationale des restaurateurs, l'Association américaine des pourvoyeurs de soins et d'autres. Et une partie de l'argent qu'ils ont collecté provient de fondations financées par la bourgeoisie.

Ils reflètent évidemment les intérêts et les objectifs de la bourgeoisie.

Et ce que la bourgeoisie veut aujourd'hui, c'est une « réforme de l'immigration » qui légalisera pour les patrons l'embauche de travailleurs immigrants sans pour autant donner de véritables droits légaux aux travailleurs immigrants eux-mêmes.

C'est ce que prévoit l'actuel projet de loi du Sénat – le projet Hagel-Martinez – qui permettrait de renvoyer dans leur pays immédiatement plusieurs millions de personnes. Ceux qui sont ici depuis deux à cinq ans pourraient recevoir un permis de travail de trois ans, mais toute une série d'infractions constitueraient autant de motifs d'expulsion. Quant à ceux qui sont ici depuis plus de cinq ans, ils pourraient recevoir un titre de résident permanent mais seulement après six années supplémentaires de travail, puis après encore cinq autres années de travail, avoir le droit de postuler pour la citoyenneté américaine.

Ceux qui seraient autorisés à séjourner légalement devront payer de grosses amendes et de fortes taxes ainsi que les arriérés d'impôts correspondant à la période où ils ont travaillé « au



noir ». S'ils se retrouvent sans travail pendant deux mois, ils risquent d'être expulsés du pays.

Le vrai sens de cette « réforme », c'est de n'autoriser à rester dans le pays que les travailleurs immigrants qui se taisent, qui ne s'opposent pas à leur patron et acceptent des bas salaires. Il y aura mille raisons pour déclarer les autres « illégaux ».

Jusqu'à présent, les patrons ont peut-être été prêts à encourager les manifestations, mais seulement pour faire pression sur le

Congrès pour qu'il adopte cette loi. Le sénateur John McCain l'a même déclaré ouvertement au *Washington Post* : « La participation de centaines de milliers de personnes – en particulier des Hispaniques – aux récentes manifestations à Los Angeles, Chicago et Washington a contribué à doper le soutien au projet de loi. »

Mais les patrons ne sont certainement pas favorables à ce que les manifestations aillent plus loin, et à ce que les immigrants se battent réellement

pour une véritable légalisation.

Il ne faut pas que ce soient les patrons et leurs laquais qui aient le dernier mot dans cette affaire. Même si le 1<sup>er</sup> mai n'a pas eu l'ampleur qu'il aurait pu avoir, il faut espérer qu'il y a bon nombre d'immigrants qui en ont conscience, des immigrants qui comprennent que pour obtenir la légalisation dont ils ont besoin, il leur faudra se détourner des patrons et de leurs politiciens et ne compter que sur leurs propres forces.

## Le syndicat UAW au devant des désirs de Chrysler

Le bimensuel *The Spark*, illustre dans cet article la politique de collaboration de classe poussée à l'extrême du syndicat des travailleurs de l'Automobile, l'UAW.

« Nous sommes en train de changer notre façon de traiter nos affaires. » C'est avec ces mots qu'un représentant régional de l'UAW s'est expliqué sur un contrat sans précédent avalisant des sacrifices sur les salaires, les classifications, les emplois, les temps de pause, les jours de congés, la journée de huit heures, le paiement des heures supplémentaires... et qui doit s'appliquer d'ici cinq et neuf ans !

Ce dirigeant de l'UAW n'a pas attendu de voir dans quelles difficultés le conglomérat DaimlerChrysler et sa filiale Chrysler corporation prétendent se trouver dans cinq ou neuf ans. Il était prêt à tout céder par avance ! Et il n'était pas le seul.

Les accords en question ont été imposés au vote dans des réunions de syndiqués convoquées dans la précipitation dans les usines de moteurs de Chrysler à Kenosha dans le Wisconsin, et à Trenton dans le Michi-

gan. Les travailleurs ont été poussés à voter pour donner à Chrysler cette manne future immédiatement après n'en avoir vu qu'un résumé sur une seule page et avoir entendu les permanents syndicaux les menacer de la fermeture de leur usine s'ils ne votaient pas oui sur le champ.

Une partie des nouveaux accords commenceront à s'appliquer en 2011 à Trenton pour les travailleurs d'une nouvelle usine de moteurs qui doit être construite à côté de celle qui existe aujourd'hui. Les accords s'appliqueront intégralement en 2015, lorsque la fabrication des moteurs actuels s'interrompra.

Seuls 600 des 1 200 ouvriers de Trenton pourront être transférés dans la nouvelle usine. La direction est autorisée à choisir ceux qui seront transférés. Le nettoyage et tous les autres travaux en dehors du travail sur chaîne seront sous-traités. Tous les travailleurs qualifiés devront être polyvalents.

Quatre journées de dix heures seront obligatoires. Les ouvriers pourront être obligés de travailler onze heures et demie par jour si nécessaire. Les

heures supplémentaires ne seront payées qu'au-delà de 40 heures. Dans une équipe de dix heures, la pause sera réduite, de 58 minutes autorisées aujourd'hui, à 24 minutes.

Les nouveaux embauchés ne seront pas payés au même tarif – quel qu'il soit – pendant cinq ans. Les règles concernant l'assiduité seront alignées sur les conditions les plus sévères de la branche.

Et ce ne sont là que les quelques points que les dirigeants syndicaux ont admis avoir cédés.

Voilà le dernier recul en date auquel a mené la politique de l'UAW d'accorder concessions après concessions à la direction. Tout comme les concessions précédentes, cela accélère encore la course vers l'abîme.

Aucun travailleur ne peut être à l'abri tant que la politique des concessions est poursuivie. Et aucun travailleur ne peut faire confiance à des dirigeants syndicaux qui imposent de tels marchés.

La pression pour imposer des sacrifices cessera quand les travailleurs – militants syndicaux comme travailleurs du rang – décideront de se battre. Un point c'est tout.

## Humour made in Bush

Cinq Chinois originaires du nord-ouest de la Chine viennent d'obtenir l'asile en Albanie.

Ils viennent d'être libérés du bagne américain de Guantanamo où ils étaient emprisonnés depuis juin 2002 après avoir été capturés comme terroristes par des « chasseurs de prime » non loin des frontières afghanes.

Les autorités américaines ont déclaré sérieusement qu'elles refusaient de les renvoyer en Chine parce qu'ils risqueraient d'y subir des mauvais traitements. C'est sans doute qu'elles considèrent le camp de Guantanamo et la façon dont y sont traités les prisonniers comme un lieu de bien-être et de villégiature.

M. R.

• Bolivie

# La nationalisation du gaz, une politique légitime

**Le nouveau président de la Bolivie, Evo Morales, a annoncé la semaine dernière la nationalisation du gaz naturel dont la Bolivie possède de riches gisements. C'est la mobilisation populaire depuis 2001, notamment sur la question du gaz, qui a permis l'élection d'Evo Morales, car la population de ce pays, riche depuis toujours en matières premières, a à cœur de se réapproprier les richesses du sous-sol.**

En mars dernier, le ministre bolivien des Hydrocarbures avait ainsi expliqué les intentions de son gouvernement : « La nationalisation consistera fondamentalement en la récupération de la propriété de la totalité des hydrocarbures, tant au sol que dans le sous-sol ; de la participation majoritaire de l'État dans toute la chaîne de production des hydrocarbures et du contrôle total de sa commercialisation, ce qui inclut le droit de fixer des prix internes et externes, les volumes de vente et la destination. »

L'ex-compagnie publique bolivienne YPFB (Gisements pétroliers fiscaux de Bolivie), privatisée antérieurement, devrait redevenir le « bras exécutif de la politique d'hydrocarbures du pays » et « jouer un rôle actif dans toute la chaîne de production du secteur ». Et le ministre d'ajouter : « Nous aurons enfin une entreprise publique capable de s'articuler avec les autres entreprises d'Amérique latine, avec l'objectif de mieux défendre les intérêts de notre pays et d'arrêter les politiques de succion. »

En effet, parmi les gazoducs dont dispose actuellement la Bolivie, deux permettent d'alimenter le Brésil, qui achète 50 % du gaz. Un troisième fournit l'Argentine. Et le seul couvrant la Bolivie est d'un débit trop limité pour fournir des villes comme la capitale La Paz ou sa banlieue El Alto.

En préalable à la négociation avec les quelque 26 compagnies pétrolières opérant actuellement en Bolivie, dont le groupe français Total, le président bolivien a mis un délai de six mois, au terme duquel les compagnies étrangères devront s'associer avec la compagnie YPFB, qui conserverait la majorité du capital. Dans le cas contraire, les compagnies étrangères seront invitées à quitter le pays.

Ce qu'imaginent les dirigeants boliviens pour leur compagnie nationale s'inspire de ce que le Brésil a fait avec la compagnie Petrobras. Fondée en 1953, à la fin de la dictature de Getulio Vargas, cette entreprise, lancée par des militaires et des



**Evo Morales, le nouveau président bolivien, vient affirmer sa volonté, devant les installations d'une compagnie étrangère, de prendre le contrôle du gaz.**

civils unis par le slogan « le pétrole est à nous », est devenue la principale entreprise du Brésil et fait partie des douze principales entreprises pétrolières du monde. Elle est plus bénéficiaire que Coca-Cola et la banque Morgan Chase, et juste derrière Microsoft et Chevron Texaco. Si 60 % des capitaux de Petrobras ne sont pas brésiliens, l'État brésilien en garde cependant le contrôle. C'est un de ses principaux outils économiques d'influence dans la région.

Cette semaine, le président bolivien a fait savoir qu'il entend obtenir une hausse de deux dollars du prix du gaz naturel vendu aux deux principaux clients que sont le Brésil (30 millions de m<sup>3</sup> de gaz achetés par jour) et l'Argentine (5 à 7 millions de m<sup>3</sup> par jour). Actuellement, le Brésil paye un prix moyen de 3,4 dollars le millier de BTU (l'unité utilisée dans le commerce du gaz) et l'Argentine 3,19 dollars. Ces tarifs sont quatre fois inférieurs à ceux pratiqués par les États-Unis.

Les nouveaux tarifs vont être discutés, ensuite devraient suivre des accords entre les trois États. Pour le moment, Petrobras est la compagnie qui a manifesté le plus fort mécontentement à

l'annonce de la nationalisation. Mais, jeudi 5 mai, lors d'une réunion avec ses homologues argentins et brésiliens, et en présence du président du Venezuela, Hugo Chavez, les présidents Lula et Kirchner ont admis que la nationalisation était un acte souverain et légitime. « Ni le Brésil, ni l'Argentine, ni le Venezuela, ni la Bolivie ne recherchent l'hégémonie. Ils veulent être associés », a déclaré Lula, ce qui contrastait avec l'attitude de Petrobras. Un peu avant, la Bolivie avait conclu un accord avec le Venezuela pour un soutien technique au cas où les multinationales quitteraient la Bolivie.

Si le président bolivien obtient satisfaction, il devrait engranger 600 millions de dollars de recettes, avec lesquels il entend équilibrer un budget en déficit de 350 millions. La tentative d'Evo Morales de desserrer le carcan des grandes puissances impérialistes qui pillent depuis des décennies les richesses de la Bolivie est plus que légitime. Mais les travailleurs et les classes pauvres de Bolivie ne rêvent pas d'« équilibre budgétaire », elles veulent voir leur vie changer et que cet argent serve d'abord à réduire leur misère. Et là aussi, tout reste à faire.

Jacques FONTENOY



**Des syndicalistes manifestent pour la nationalisation dans un dépôt de carburants dont l'armée bolivienne a pris le contrôle.**

**Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 96 (Avril 2006)**

- **France**  
CPE : l'épreuve de force continue  
Il faut la gagner !
- **Irak**  
Trois ans d'occupation impérialiste : le bilan catastrophique d'une politique criminelle
- **Venezuela**  
Chavez, « allié » des classes pauvres ou rempart des possédants ?
- **Grande-Bretagne**  
Réforme de la protection sociale : une attaque contre tous les travailleurs
- **Russie**  
Derrière la gloire éphémère des « oligarques »
- **Tribune**  
CPE : faire regretter son obstination à Villepin  
Prix : 1,5 euro - envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Venezuela

## Chavez augmente l'impôt des compagnies pétrolières étrangères

Le président vénézuélien, Hugo Chavez a pris une décision qui n'enchant pas les compagnies pétrolières. Dimanche 7 mai, il a en effet annoncé une augmentation du taux d'imposition des compagnies pétrolières opérant dans le pays. Ce taux passerait de 34 % actuellement à 50 %. D'autre part, un nouvel « impôt sur l'extraction pétrolière » de 33,33 % remplacerait les royalties de 16,66 % versées actuellement par les compagnies.

Deux milliards de dollars de recettes supplémentaires par an sont attendus de ces deux mesures. La loi correspondant à cette annonce sera déposée devant le Parlement dans deux semaines.

Désormais, la fiscalité du pétrole sera identique pour toutes les formes d'exploitation existant au Venezuela. Ces mesures concerneraient aussi les contrats d'exploration à risques et gains partagés entre l'État et ses partenaires étrangers. En revanche, cette mesure

ne s'étend pas au gaz.

Le président vénézuélien a souligné que les compagnies pétrolières étaient particulièrement prospères du fait de l'envolée du prix du baril, et qu'il était légitime que le Venezuela voit aussi sa part croître. Une partie de ces recettes nouvelles serviraient à financer un grand plan de construction de logements, un des programmes sociaux où les résultats ont été jusqu'à présent plutôt modestes.

En apprenant cette nouvelle, il

était impossible de ne pas penser au sort que les gouvernements français successifs ont fait subir, en vingt ans, au taux d'imposition des sociétés, tombé, en plusieurs étapes, de 50 % à 33,33 %. En revenant ici au taux initial de 50 %, et au vu de l'envolée des profits des entreprises, l'État trouverait largement de quoi financer le logement, les transports, la santé, et tous les budgets sociaux rognés au fil de ces vingt dernières années.

J.F.

## • Grande-Bretagne

# Une défaite travailliste aux municipales, dont Blair est le principal artisan

Tout le monde s'attendait à un revers cuisant pour le gouvernement travailliste aux municipales du 4 mai, mais peut-être pas à ce point. Depuis la fin des années 1930, c'est en effet seulement la deuxième fois que les travaillistes se trouvent relégués à la troisième place dans de telles élections, derrière les conservateurs et les libéraux-démocrates, avec tout juste 26 % des voix, dans une élection où 64 % des inscrits n'ont pas jugé utile d'aller voter.

Il est vrai que, dès le premier scrutin municipal qui suivit leur retour au pouvoir en 1997, les travaillistes avaient commencé à perdre du terrain aux municipales. Depuis, leur recul s'est poursuivi d'année en année. Néanmoins, même après avoir perdu la position majoritaire qu'ils détenaient parmi les conseillers municipaux du pays, il y a deux ans, les travaillistes continuaient à contrôler la majorité des grandes municipalités.

Cette période est désormais révolue. Conséquence des 336 sièges qu'ils ont perdus le 4 mai, les travaillistes ne dirigent désormais plus que 9 des 32 municipalités de l'agglomération londonienne. Et s'ils n'ont perdu que sept grandes villes dans le reste du pays, c'est essentiellement parce que, contrairement aux conseils municipaux londoniens qui étaient soumis intégralement à ré-élection, ailleurs seul un tiers des sièges était renouvelé.

Le fait peut-être le plus marquant de la campagne électorale aura été... qu'il n'y en a pas eu. Cela fait déjà un certain temps que la direction travailliste, qui a perdu plus de la moitié de ses adhérents depuis 1997, a du mal à mobiliser ses troupes pour le porte-à-porte traditionnel des campagnes électorales. Mais cette année, non seulement bien des adhérents s'y sont de nouveau refusé en disant qu'ils n'avaient aucune envie de porter le chapeau pour la politique de Blair

devant des électeurs mécontents, mais, chose assez rare, dans certaines villes les militants locaux ont fait ouvertement campagne contre les candidats officiels imposés par l'appareil du parti. Fait tout aussi significatif, s'agissant de l'électorat traditionnel des travaillistes, les affichettes de soutien à leurs candidats qui, d'ordinaire, ornent les vitres des fenêtres des quartiers ouvriers, sont restées invisibles cette année.

Tout cela reflète la profonde rancœur que Blair et sa politique ont réussi à susciter dans une partie de la population laborieuse. L'arrogance bien pensante du régime, sa sempiternelle auto-satisfaction à propos de l'économie, c'est-à-dire des profits patronaux, alors que pour des millions de salariés, de chômeurs ou de retraités, les conditions de vie ne cessent de devenir plus dures, constituent une provocation permanente. Et ce n'est pas le son des milliards d'euros

dont Blair arrose certains secteurs des services publics en arborant des airs généreux, qui peuvent calmer la frustration des classes pauvres. Car elles n'ont jamais vu la couleur de ces milliards qui, sous prétexte de « moderniser » la Santé ou l'enseignement, vont en fait tout droit dans les poches des requins du capital qui vivent en parasitant la manne étatique.

Cette fois, contrairement aux scrutins des trois dernières années, ce n'est pas tant la politique de Blair en Irak qui semble avoir déterminé les électeurs. Sinon, les scores des libéraux-démocrates, qui ont tout misé sur leur opposition (très modérée) à la guerre, n'auraient pas stagné comme ils l'ont fait. En revanche, les menaces contre les retraites des travailleurs et la protection sociale des plus pauvres, la crise du logement qui s'aggrave et les vagues de licenciements qui se multiplient semblent avoir pesé bien plus lourd. Dans la seule semaine des élec-

tions, 14 000 suppressions d'emplois ont été annoncées par cinq grandes entreprises riches à milliards, en plus des 7 000 suppressions d'emplois récemment annoncées dans les hôpitaux et des dizaines de milliers d'autres en cours dans la Fonction publique et la Poste.

Pendant qu'il aggrave ainsi les conditions de vie de la classe ouvrière, le régime va de scandale en scandale, tous plus artificiels et dérisoires les uns que les autres, mais révélant néanmoins des rivalités sans merci dans ses plus hautes sphères. Cela fait maintenant un an que Blair a annoncé son départ prochain vers une nouvelle carrière dans le monde des affaires. Dans cette atmosphère de fin de règne, il y a des relents de pourriture. Mais la politique de Blair pourrait aussi la vie des travailleurs. Et c'est ce qu'ils ont exprimé le 4 mai, avec les moyens limités que leur offrait cette élection.

François ROULEAU

## • Irak

# Une occupation militaire rejetée par la population

**Le crash d'un hélicoptère britannique, abattu par des combattants irakiens au-dessus de la ville de Bassorah, a déclenché des affrontements violents entre la population et les forces d'occupation, ici britanniques. Ces émeutes ont fait 32 tués parmi les civils.**

Les images que la télévision a montrées étaient particulièrement éloquentes. S'y exprimaient toute la colère de la population, le profond rejet de l'occupation et la haine contre les responsables de la misère. Les carnages ne concernent évidemment pas les seuls habitants de Bassorah, c'est toute la population du pays, marquée par les guerres successives et la longue période d'embargo, qui ne peut

aujourd'hui supporter plus de souffrances.

Selon les évaluations existantes, l'occupation militaire, imposée par les États-Unis, a déjà causé la mort de 35 000 à près de 40 000 civils irakiens (pour environ 2 400 morts du côté des troupes d'occupation).

Les États-Unis étaient venus, disaient-ils, pour démanteler les armes de destruction massive que l'Irak aurait possédées. On sait maintenant que c'était un gros mensonge comme savent en asséner, sans vergogne, les dirigeants des grandes puissances. Les dirigeants américains disaient aussi qu'ils venaient là restaurer la démocratie ; un autre mensonge comme en produisent les gouvernants chaque fois qu'ils



La population de Bassorah face aux chars britanniques.

veulent justifier une guerre injustifiable.

Le bilan de cette occupation est particulièrement calamiteux. La situation de la population est bien plus difficile aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la guerre. Par exemple, moins de la moitié de la population a désormais accès à l'eau potable, un bien essentiel à la

vie. Dans ces conditions, rien d'étonnant que la colère des Irakiens s'exprime, qu'ils bravent au risque de leur vie les troupes d'occupation pour en finir avec cette vie faite de misère, de violence et d'humiliations, qu'on leur impose.

Cette résistance finira sans doute par faire reculer aussi bien les gouvernants améri-

cains que britanniques, mais les opinions publiques des pays occidentaux pourraient accélérer le retrait des troupes étrangères d'Irak et la fin d'une aventure où seuls les grands trusts occidentaux du pétrole et de l'armement trouvent leur compte.

Jacques FONTENOY

### • Côte-d'Ivoire

# L'armée française est une armée d'occupation

La ministre déléguée à la Coopération, Brigitte Girardin, s'est donné beaucoup de mal, ces derniers mois, pour essayer de faire croire que l'armée française en Côte-d'Ivoire a pour objectif, non de défendre les intérêts des grandes firmes et de l'État français, mais « d'assurer la sécurité de la population » et « d'apaiser les tensions » entre les forces rebelles et celles fidèles au dictateur Laurent Gbagbo. Ancienne puissance coloniale, la France n'a jamais quitté le pays et elle entend bien y rester, quel que soit le camp qui, à terme, s'imposera.

C'est certainement là une des raisons qui ont conduit Girardin à quitter Abidjan, la capitale économique, pour se rendre aussi à Man, la grande ville de l'ouest du pays, dans le secteur contrôlé par les forces rebelles. À cette occasion, la ministre a multiplié les déclara-



L'armée française en Côte-d'Ivoire avec ses armes de la paix bien en main.

tions affirmant que la France était là en « amie », qu'elle avait, en substance, des « intentions pacifiques », voire des « intentions humanitaires » ! Et de citer les réalisations des parachutistes français : une pompe à eau dans un village. Elle-même a fait l'aumône de quelques milliers d'euros à une école endommagée par les combats. Et voilà

comment, d'un coup de baguette magique, on tente de transformer une troupe d'occupation de plusieurs milliers d'hommes armés... en champions de l'humanitaire, brandissant pelles et pioches ! Mais qui Girardin entend-elle tromper ? En tout cas pas la population ivoirienne.

René CYRILLE

### • Congo (ex-Zaïre)

# Pendant que les élections se préparent, les pillages continuent

Au Congo, le gouvernement de transition est censé préparer des élections présidentielle et législatives. Après avoir été repoussées plusieurs fois, elles devraient finalement se tenir le 30 juillet 2006. Rien que pour la présidentielle, et malgré une caution s'élevant à 50 000 dollars, trente-trois candidats sont déjà sur les rangs.

En attendant, le pays est sous la tutelle de l'ONU et est quadrillé par 17 000 casques bleus, mais la paix n'est toujours pas revenue. Les affrontements entre milices et populations ainsi qu'entre bandes armées rivales continuent, notamment dans le nord-est du pays : en Ituri, au nord, et Sud-Kivu. Quant au pays, il reste divisé en plusieurs zones indépendantes, dans lesquelles chaque seigneur de guerre règne sur toutes sortes de trafics, prélève ses propres impôts et pille les richesses locales.

Parallèlement, les détournements des aides internationales et des fonds publics ainsi que le pillage des ressources du pays ne se sont jamais aussi bien portés. Sous prétexte de relancer l'exploitation des ressources minières – le sous-sol congolais regorgeant notamment d'or, de

diamants, de cuivre, de coltan, de zinc, d'uranium et de cobalt – les dirigeants et chefs de guerre locaux bradent ces richesses aux compagnies étrangères. Ex-PDG de la Gécamines (société nationale), Robert Crem dénonce par exemple le fait que le gouvernement a cédé 85 % des droits miniers de Tenke et Fungurume à la firme Phelps Dodge pour 15 millions de dollars, alors que les réserves de cette région sont établies à 7 millions de tonnes de cuivre et 1,5 million de tonnes de cobalt, soit un potentiel d'une valeur de 90 milliards de dollars ! Le groupe belge Forrest, associé à Dan Gertler, un négociant israélien spécialisé dans le trafic des diamants, aurait également profité de la situation pour se faire attribuer des contrats spoliés ouvertement les intérêts de l'État congolais.

Les grandes compagnies étrangères ne sont pas les seules à profiter des fabuleuses richesses du pays. Comme le dénonce l'historien congolais Elikia M'Bokolo, « il est presque de notoriété publique que certains hauts fonctionnaires de l'Union européenne et des Nations unies sont en connexion avec les tra-

fic », et il poursuit : « Les fonctionnaires internationaux se conduisent comme des seigneurs de guerre en territoire conquis. Louis Michel (commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire à la Commission européenne -NDLR) se comporte comme Léopold II à son époque, comme si le Congo était sa propriété. »

Résultat, loin de profiter de ses richesses pour se redresser et améliorer les conditions de vie de sa population, le Congo ne cesse de s'enfoncer dans la misère et le sous-développement. Actuellement, 90 % de la population y vit en dessous du seuil de pauvreté et, depuis 1980, le niveau de vie y a pratiquement été divisé par quatre. 80 % de la population n'a pas accès à une source d'eau potable et le taux de mortalité infantile y est l'un des plus forts au monde, avec 129 décès pour 1 000 naissances.

Comme partout dans le continent africain, la population du Congo continue à payer un lourd tribut pour que les trusts occidentaux accumulent d'immenses profits.

Roger MEYNIER

### • Massacres de Sétif et Guelma (Mai 1945)

# Quand l'Humanité ment... par omission

Le journal *l'Humanité* a publié mardi 9 mai un long article intitulé : « *L'autre mai 1945 : massacre colonial à Sétif. L'historien Mohamed Harbi revient sur une page sombre longtemps occultée.* » Il s'agissait de rappeler un crime de l'impérialisme français qui avait eu lieu soixante-et-un ans plus tôt, en mai 1945, à Sétif et Guelma, en Algérie. Mais dans l'article de *l'Humanité*, pas un mot sur la politique du Parti Communiste à cette époque, alors qu'il a tout de même largement contribué à ce que cette « page sombre » soit « occultée »... et même un peu plus !

En Algérie, comme dans d'autres pays colonisés, la fin de la guerre renforça le sentiment national, et d'autant plus que l'impérialisme français continuait à refuser le moindre droit aux « colonisés ». À l'occasion de la célébration de l'armistice du 8 mai 1945, à Sétif, le Parti du Peuple Algérien de Messali Hadj, qui était alors le principal parti nationaliste algérien, avait décidé de manifester pour faire entendre ses revendications. L'agression par la police d'un manifestant qui portait le drapeau algérien fut le point de départ de l'émeute. Quelques dizaines d'Européens furent tués. Dans une autre ville du Constantinois, Guelma, des événements similaires se produisirent ce jour-là. La révolte s'étendit aussi aux campagnes environnantes.

En riposte à ces émeutes, la police, l'armée ainsi que des milices européennes réprimèrent sauvagement pendant huit jours : fusillades, bombardements de l'aviation, disparitions de villages entiers, fosses communes remplies de cadavres. Au total, il y eut, du

côté de la population algérienne, de 20 000 à 40 000 morts. Selon la version officielle, celle donnée par les militaires, il n'y aurait eu « que » 1 000 à 1 500 victimes.

Le Parti Communiste, tout comme le Parti Socialiste, était en 1945 membre du gouvernement provisoire de De Gaulle. Un de ses dirigeants, Charles Tillon, était ministre de l'Air. Et même s'il ne commandait pas l'aviation militaire, il ne pouvait pas pas être au courant des mouvements aériens au-dessus du Constantinois algérien.

Le Parti Communiste prônait alors « l'Union française ». Autrement dit il justifiait le maintien du colonialisme français et qualifiait alors les militants nationalistes de provocateurs fascistes. Le 12 mai 1945, *l'Humanité* écrivait : « *Les instruments criminels de la grosse colonisation sont le MTLD et le PPA (deux partis nationalistes algériens), tels Messali et les mouchards à sa solde qui, lorsque la France était sous la domination nazie, n'ont rien dit et rien fait et qui, maintenant, réclament l'indépendance. Ce qu'il faut, c'est châtier impitoyablement les organisateurs des troubles !* » Le Parti Communiste fut totalement solidaire de cette politique répressive qui fit des milliers de morts.

Le journal *l'Humanité* du 9 mai dernier ne dit rien de tout cela. Il laisse ainsi ses lecteurs croire que le Parti Communiste avait à l'époque condamné ces massacres. Il n'en a rien été.

Aline RETESSE

## Les brochures du Cercle Léon Trotsky

### L'Inde

De l'exploitation capitaliste au développement dans l'inégalité  
N° 102 - exposé du cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

### La Chine

Nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?  
N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

### États-Unis

La société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans  
N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

## • Nestlé Waters (Vosges)

### La goutte d'eau de trop

Depuis le 24 mars les travailleurs de Nestlé Waters (Vosges) – deux mille salariés des usines d'eau embouteillée de Contrexéville et Vittel – sont en lutte pour dénoncer leurs conditions de travail et le blocage de leurs salaires. Depuis cette date il ne se passe pas une semaine sans que l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-FO des usines appelle à des débrayages, manifestations – la plus importante a regroupé 750 travailleurs.

C'est le licenciement d'une ouvrière qui a fait déborder le vase. Elle avait arrêté la chaîne, en dépit des consignes de la hiérarchie, après avoir constaté un défaut d'étiquetage sur un lot de bouteilles. Si le débrayage a été immédiat, c'est que l'exaspération montait depuis des mois du fait de la dégradation constante des conditions de travail.

Les usines de Contrexéville et Vittel ont été rachetées par le groupe Nestlé, l'un des géants de l'agro-alimentaire, en 1992. Après plusieurs plans de réductions d'emplois dans les années quatre-vingt-dix, de nouvelles restructurations ont eu lieu depuis deux ans. Les sites de production ont été regroupés sous la marque « Nestlé Waters ». En 2004, le groupe Nestlé annonce un plan de 1 047 suppressions d'emplois d'ici 2007 – essentiellement par des départs en préretraite – sur les 4 100 salariés du groupe (Contrexéville-Vittel et Verzé dans le Gard) dont 660 dans les Vosges.

Par ailleurs, pour mieux concentrer la production, des pipe-lines ont été percés entre Vittel et Contrexéville (5 km de

distance) pour que les installations puissent être utilisées indifféremment pour la mise en bouteille de l'une des deux eaux.

Une nouvelle direction a été mise en place dans les Vosges, chapeauté par un jeune loup qui a lancé la chasse aux économies par tous les moyens. 350 travailleurs sont déjà partis en préretraite, il a été mis fin aux contrats CDD qui renforçaient les équipes à partir du printemps.

Pour faire face à ces départs massifs une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est mise en œuvre (GPEC), les équipes sont réorganisées avec une flexibilité à outrance, les heures supplémentaires pleuvent. Les services périphériques (entretien, gardiennage...) sont donnés à la sous-traitance et les travailleurs qui effectuaient ces travaux sont mis à l'embouteillage après une rapide formation. Ce changement brutal et rapide des conditions de travail – passage au travail en équipe avec cadences à la clé – est très mal vécu.

Un projet de réforme du mode de rémunération, « au mérite », se met parallèlement en place : le niveau général des salaires serait réduit par la remise en cause des avantages à l'ancienneté. Le différentiel entre ce qui est acquis et le nouveau barème serait « racheté » par la direction sur une période de quatre ans et versé sous forme de prime au salarié. En échange de cette arnaque, le niveau général des salaires serait abaissé de 30 % !

Cerise sur le gâteau, pour « aider » les départs « naturels » le nouveau directeur impose



des méthodes d'encadrement despotiques ponctuées de slogans, « fini le social » et « on va vous apprendre à travailler » ! Harcèlement, multiplication des entretiens préalables à licenciement, menaces, tous les moyens sont bons.

Le hic c'est que cet apprenti dictateur a trop poussé le bouchon. Son bilan aujourd'hui c'est d'avoir mis en grève les deux plus importantes usines du groupe Nestlé. Les revendications des travailleurs sont claires : embauche de personnel, arrêt de la flexibilité et des pressions à tous niveaux, arrêt des reclassements tous azimuts, rattrapage des salaires.

Face à ce profond mouve-

ment de colère la direction a orchestré toute une propagande sur « la tentative de sabotage » de l'intersyndicale, en passant allègrement sous silence qu'en 2005 par rapport à 2004 les ventes des usines des Vosges ont progressé de 8,8 % et la productivité de 24,4 %. Quant aux résultats financiers des trois marques – Contrex, Vittel, Hépar – ils progressent de 13 %. Nestlé a donc bien les moyens de payer. Alors, les travailleurs de Nestlé Waters (Vosges) ont raison de se battre, ils n'ont pas d'autre choix s'ils ne veulent pas voir encore régresser leurs conditions de travail et de vie.

Correspondant LO

## • Michelin Roanne (Loire)

### les ouvriers en grève

Depuis le 4 mai, une partie des ouvriers est en grève pour protester contre les surcharges de travail, suite notamment à la suppression de 46 emplois. En réponse à la grève et au blocage des entrées, la direction a fermé l'usine à partir du mardi soir 9 mai pour le reste de la semaine.

Dans cette usine où sont employés près d'un millier de personnes, on fabrique des pneus haut de gamme. Ce travail se fait en continu, avec des horaires d'équipe en cinq systèmes, y compris le dimanche. Il faut donc un approvisionnement ininterrompu de gomme, livrée par camions. Or, avec les piquets de grève qui bloquent, ce n'est plus possible.

Alors, la direction n'y est pas allée de main morte : appel aux huissiers et surveillance du site par la gendarmerie ; appel aux cadres pour faire pression sur les non-grévistes et les opposer aux grévistes en leur offrant de les payer intégralement les jours de grève, alors que la production est bloquée.

Les motifs de la colère des travailleurs ne manquent pas : augmentation des cadences, diminution des effectifs par le non-renouvellement des contrats des travailleurs précaires, intérimaires ou en CDD.

Les syndicats CGT et SUD sont les seuls dans le coup de la grève, la CFDT refusant de s'y associer. La réunion du comité d'entreprise en milieu de semaine n'a rien donné, la direction refusant d'envisager toute augmentation de salaire et la moindre prime.

Bien que minoritaires, les grévistes tiennent bon et continuent à bloquer 40 000 pneus prêts à l'expédition. Vendredi 12 mai, les syndicats appellent à des actions pour les salaires à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires à Clermont-Ferrand.

Correspondant LO

## • Renault

### Le patron se paie la tête des salariés

Sous le titre « Ces dirigeants qui tiennent bon dans la crise », le quotidien *Le Parisien* a donné la parole au patron de chez Renault, Carlos Ghosn. Ce dernier a donc fait une déclaration qui pouvait plaire à un public de patrons, mais qui a dû laisser un goût amer aux travailleurs de Renault, lecteurs de ce journal.

Ainsi le directeur général de Renault assène : « La motivation des femmes et des hommes, c'est la première richesse d'une entreprise, surtout face à une crise. » Mais « face à une crise », le premier réflexe des dirigeants de Renault, de Ghosn comme de son prédécesseur Schweitzer, n'a-t-il pas toujours été de

demander des sacrifices aux salariés, d'aggraver les cadences, de recourir à l'emploi précaire, de licencier purement et simplement, de liquider des parties entières de l'entreprise par leur vente ou par leur fermeture ?

Et il ne s'agit pas là d'une vue de l'esprit, car ce sont des dizaines de milliers de travailleurs qui ont été jetés à la rue au Japon dans la filiale de Renault, Nissan, sous les ordres du même Ghosn. Et sous les ordres de Schweitzer, il y eut Vilvorde en Belgique, l'usine Matra-Renault de Romorantin, et d'autres encore, revendues ou liquidées sans se soucier du sort des salariés qui y travaillaient.



Et quand, pour finir, l'actuel patron de Renault affirme que les salariés doivent être « écoutés, respectés », ce ne sont que propos démagogiques qui ne peuvent cacher une politique dure envers les travailleurs.

Mais en employant ces termes, Ghosn pensait peut-être aux actionnaires de Renault. Dans ce cas, ils sont évidemment bien choisis.

Paul SOREL

## Retraite dorée

Partir en retraite peut rimer avec mener la belle vie. Accor, n°1 de l'hôtellerie en Europe, le prouve. Ce groupe a accordé 12 millions d'euros d'indemnités de départ à son ex-président.

Bagagistes, femmes de chambre et employés précaires du groupe ont dû apprécier.

## • La Poste

### Plus les bénéficiaires augmentent, moins le service est rendu

La Poste vient d'annoncer une nouvelle augmentation de ses bénéfices. De 34 millions d'euros en 2002 ils sont passés à 202 millions en 2003, puis à 374 millions en 2004, et à 557 millions pour le dernier exercice.

Le directeur général de La Poste a tenu à se féliciter de l'amélioration du taux de rentabilité de l'entreprise, c'est-à-dire du pourcentage des bénéfices par rapport au chiffre d'affaires. Celui-ci passe à 3,9 % contre 2,8 % l'année précédente.

Mais que signifient ces chiffres alors qu'un peu partout les usagers constatent que le courrier arrive de plus en plus mal et que les queues s'allongent aux guichets ? Tout simplement que La Poste est engagée à marche forcée dans une politique qui, pour dégager des profits, aboutit à la détérioration du service rendu à la grande majorité des usagers. Pour ce faire, partout les dirigeants réduisent les effectifs. Que ce soit dans les activités financières, au guichet, dans le traitement du courrier avec la réorientation méthodique de l'activité des postiers vers les services les plus rentables, en particulier ceux destinés aux entreprises.

60 000 suppressions d'emplois sont en cours, dans une société qui compte encore plus de 300 000 salariés. Cette politique aboutit à des temps d'attente qui s'allongent partout, à la suppression de nombreux bureaux, à d'incessantes



réorganisations dans tous les services, avec à chaque fois des réductions d'effectifs, des mutations à travers toute la France. Et pour la distribution du courrier ce sont des tournées qui s'allongent pour les facteurs ainsi que la fermeture de nombreux centres de tri sur tout le territoire.

Les postiers payent les bénéfices de La Poste par des déplacements, des changements d'horaires, parfois la perte de leur travail et partout une fatigue supplémentaire. Quant aux usagers, ils peuvent constater chaque jour que la formule « *comme une lettre à la poste* » appartient bien au passé.

Par contre, tout est fait pour choyer la clientèle patronale. Ainsi, les contrats qui garantissent aux entreprises d'avoir leur

courrier à l'heure qu'elles désirent sont en pleine expansion.

Dans cette course aux bénéfices, les dirigeants de La Poste disent qu'il faut faire face à la « concurrence ». Aussi bien

pour la partie financière, les comptes courants et les livrets d'épargne, qui représentent encore la principale activité aux guichets de la poste, que dans le domaine du traitement du courrier. En fait, ce dont il s'agit, c'est de l'abandon pur et simple des services qu'utilisaient des millions d'usagers de La Poste, ceux aux revenus les plus modestes, services que les dirigeants de La Poste trouvent « *le moins rentables* ».

Et puis, quand les profits seront devenus intéressants pour d'éventuels futurs actionnaires privés, le temps sera sans doute venu, comme ce fut le cas dans les autres postes européennes, de brader les activités les plus juteuses pour les offrir à quelques grands groupes ou capitalistes privés. Voilà pourquoi il n'y a aucune raison d'accepter sans réagir cette évolution néfaste pour tous.

Daniel MESCLA

## • La Poste – Paris 20<sup>e</sup>

### Une réorganisation néfaste

Depuis la dernière réorganisation en 2005 de La Poste de Paris 20, nous ne sommes plus que deux au lieu de trois par tournée pour distribuer le courrier ordinaire dans chacun des quartiers de l'arrondissement ; un troisième distribue, seul, les recommandés de toute la tournée : une cinquantaine les jours creux et couramment jusqu'à 80. La charge de travail a augmenté pour tout le monde

et les Caddie sont souvent chargés à ras bord.

Quant aux usagers, ils sont loin d'être logés tous à la même enseigne. Certaines entreprises payent pour avoir leur courrier plus tôt. Les facteurs qui les desservent sont même équipés d'un bip, pour vérifier s'ils ne sont pas passés en retard. Les autres habitants, eux, peuvent attendre.

Correspondant LO

## • Centre de Tri Airlande – Rennes

### Recul de la direction

Dans la nuit du 7 au 10 avril, au centre de tri Airlande de Rennes, une majorité d'employés ont cessé le travail, scandalisés par le fait que la direction a tenté de faire entrer des forces de l'ordre dans le centre afin de pourchasser des étudiants venus manifester contre le CPE-CNE. Deux jours après, trois équipes de nuit se mettaient en grève à près de 100 % pour s'opposer à des menaces de sanctions vis-à-vis de huit collègues, trop solidaires des étudiants au goût de la direction. À cela, s'ajoutait un sentiment général d'écœurement envers une direction qui non seulement n'avait pas hésité à faire charger les étudiants, mais également deux chauffeurs et un postier qui s'étaient aussi fait matraquer.

Finalement, le jeudi 4 mai la direction a préféré abandonner les menaces de sanction, voulant faire preuve, selon ses propres termes, de volonté d'apaisement. En fait, il s'est agi d'un recul dû aux larges mobilisations des équipes de soirée et de nuit, qui n'ont pas hésité à manifester leur colère à plusieurs reprises. Et depuis, la vigilance reste de mise car, pour ne pas perdre complètement la face, la direction a envoyé des courriers de mise en garde aux huit collègues concernés. Mais une fois encore, la réaction ne s'est pas fait attendre. Les trois équipes de nuit se sont réunies immédiatement après et ont décidé majoritairement de se tenir prêtes à cesser le travail, dans le cas où des menaces de sanction seraient de nouveau prononcées.

Correspondant local

## • France Télécom

### Les méfaits d'un groupe capitaliste outre-Manche

En Grande-Bretagne, trois semaines après que le groupe automobile PSA a annoncé la suppression de 2 300 emplois avec la fermeture de l'usine de Ryton, c'est au tour de France Télécom de supprimer entre 1 800 et 2 000 emplois sur les 12 000 de sa filiale britannique Orange.

Cette annonce entre dans le cadre d'un plan de suppressions de 17 000 emplois dans différents pays, prévu par France Télécom en février dernier, qui a pour conséquence d'accroître encore la charge de travail de ceux qui restent.

Le téléphone mobile et

Internet haut débit qui constituent l'activité d'Orange sont pourtant en expansion. France Télécom a annoncé pour le début de cette année des résultats en hausse et ses dirigeants s'étaient déjà vantés, pour 2005, d'une « *forte performance opérationnelle* » et d'un « *quasi-doublement du résultat net qui a atteint 5,7 milliards d'euros.* » Il y aurait donc largement la possibilité de financer des emplois, au lieu de les supprimer. Le seul obstacle est la volonté de France Télécom de satisfaire l'appétit de ses actionnaires.

J.S.

## • Indre-et-Loire

### Les outils enrichissent ceux qui ne s'en servent pas !

**Les patrons d'Outiror pleurent beaucoup. Outiror est une société tourangelle de vente ambulante d'outillage et de quincaillerie, qui a annoncé fin 2005 la suppression de plusieurs dizaines d'emplois sur les 340 qu'elle comptait alors.**

Ces patrons osent se lamenter dans le quotidien *La Nouvelle République* du 4 mai, non pas sur le sort des travailleurs qu'ils jettent à la rue, mais sur les difficultés réelles ou supposées qu'ils auraient à

faire distribuer en temps et en heure leur catalogue par La Poste !

Voilà donc des patrons qui voudraient à la fois que l'État réduise au maximum la part du budget qui va aux services publics et qui râlent quand ce même service public, soustrait et réduit à la portion congrue, n'assure qu'une prestation au rabais.

Mais tout ne va quand même pas si mal pour la famille propriétaire d'Outiror : en 2004, elle était au 13<sup>e</sup> rang du classement des

patrimoines industriels de la région Centre établi par la revue *Capital*. Et depuis, elle est tout de même parvenue à investir 380 000 euros dans un logiciel permettant de planifier et de rentabiliser les tournées de ses camions, dont le coût a été amorti selon la direction elle-même en à peine un an.

Mais avoir la bouche pleine n'a jamais empêché un patron de pleurer !

Correspondant LO

## • Hôpital

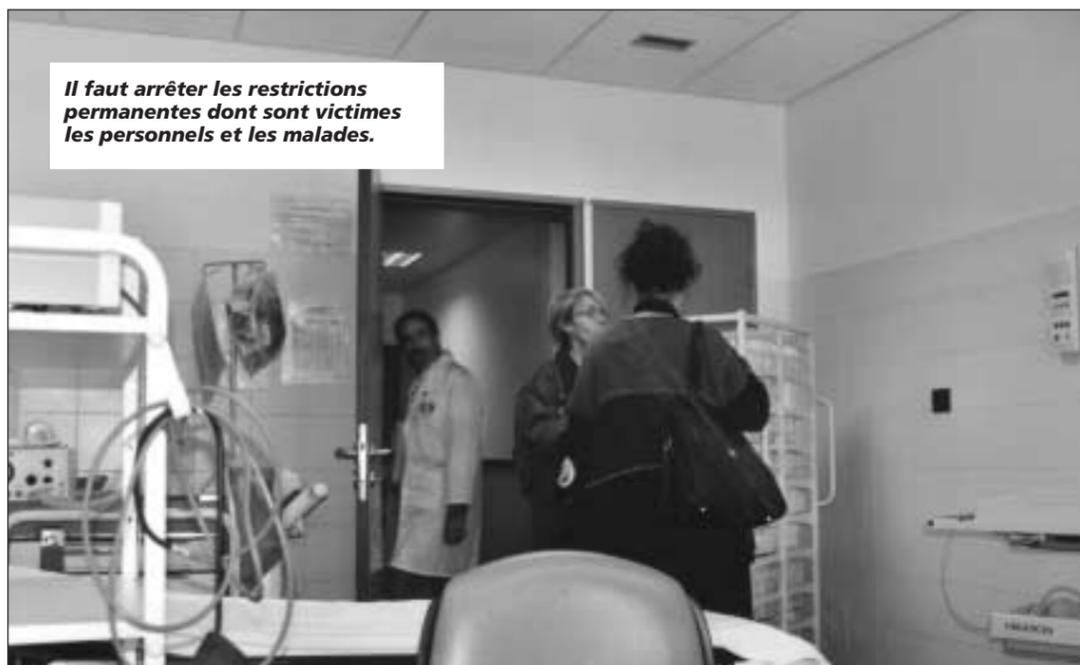
# Entre les économies et la santé, il faut choisir

L'hôpital public est malade, et les médecins urgentistes et les praticiens hospitaliers (PH) appellent à la grève jeudi 11 mai. Ces derniers, qui sont aujourd'hui nommés dans un service par le ministère de la Santé, refusent que leur affectation, si le projet passe, dépende des patrons de l'hôpital. D'après Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers, qui soutient leur grève, cela va « développer la cooptation et le copinage ».

Les urgentistes dénoncent aussi la situation financière catastrophique des hôpitaux. Ils rappellent que les directeurs d'hôpitaux regroupés dans la Fédération hospitalière ont chiffré à 1,5 milliard d'euros la somme qui leur manque pour faire fonctionner leurs établissements en 2006. Les urgentistes refusent aussi la fermeture de lits, qui devrait être cet été beaucoup plus importante qu'en 2005. Selon Pelloux, un tiers des lits seront fermés.

Un second préavis de grève a été déposé, pour le vendredi 12 mai, par la Coordination nationale infirmière qui dénonce « le manque d'effectifs qui amplifie la dégradation de nos conditions de travail et de la qualité des soins qui s'en ressent ».

À tous ceux qui travaillent dans les hôpitaux et qui vivent au quotidien les conséquences des économies gouvernementales, au nom d'une logique bud-



**Il faut arrêter les restrictions permanentes dont sont victimes les personnels et les malades.**

gétaire qui considère qu'on gère un hôpital comme une entreprise, Rose-Marie Van Leberghe, la directrice générale de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), a apporté des réponses édifiantes dans une interview au *Figaro*.

Elle explique ainsi que l'hôpital public obtiendra une rallonge budgétaire de l'État de 230 millions d'euros en cinq ans, en contrepartie d'un plan d'économies de... 240 millions. Bref, en cinq ans, il faudra faire autant à l'AP-HP, avec encore moins de moyens. Elle se félicite d'avoir supprimé 900 postes administratifs en 2004, « non pourvus » d'après elle, et encore 500 en 2005 – on serait heureux de savoir ce qu'en pensent ceux qui travaillent dans ces services.

Enfin, elle annonce avoir recruté des aides-soignantes et des infirmières pour « commencer à résorber la pénurie », mais se garde bien de donner des chiffres. Pourtant la pénurie dans ce domaine exige des mesures d'urgence, puisqu'à l'échelle du pays il manque près de 15 000 infirmières, sur un effectif total de 420 000.

Enfin, la directrice de l'AP-HP revendique la fermeture de lits pendant l'été, car « maintenir le même nombre de lits dans chaque hôpital comme pendant le reste de l'année serait inconséquent » et, mais ce n'est même pas de l'humour noir après le drame de la canicule, elle préfère les fermer l'été que l'hiver, « en pleine épidémie de grippe ou de bronchiolite ». D'autant plus

qu'existerait aujourd'hui un système de veille capable de détecter un afflux aux urgences ou en réanimation et d'identifier les lits qui peuvent être rouverts rapidement... et sûrement aussi, mais elle ne le dit pas, d'embaucher d'urgence le personnel qui manque !

Ce n'est pas en leur chantant *Tout va très bien, Madame la Marquise*, que la directrice de l'AP convaincra tous ceux qui travaillent à l'hôpital, médecins, infirmières, aides-soignantes, etc., et en font, pour reprendre la formule de Patrick Pelloux, « la seule structure qui crée un peu d'humanité dans le pays », que l'austérité est le remède à leurs difficultés.

Cédric DUVAL

## • Vénissieux (Rhône)

## Fermeture de la maison médicale de garde

**Depuis le 1<sup>er</sup> mai, la maison médicale de garde de Vénissieux a été obligée de fermer ses portes, faute de financement suffisant : l'Union régionale des Caisses d'assurance maladie a estimé que cela coûtait trop cher.**

Après en avoir réduit le budget de fonctionnement d'un quart en décembre dernier, l'Urcam a décidé de supprimer le poste de secrétaire, sous prétexte qu'il n'y avait pas assez d'actes médicaux pour justifier un tel emploi.

Pourtant, en moyenne, la maison médicale de garde de Vénissieux assurait 420 consultations par mois et, sur le département du Rhône, l'existence des six structures similaires a permis de désengorger de 11 % les urgences hospitalières.

Leur création dans ce département remonte à novembre 2002. Le système des gardes médicales de nuit et des week-ends était devenu difficile à

assurer. L'insécurité – des médecins, isolés, se sont fait menacer ou agresser en allant voir des malades dans certaines cités –, la perte de temps occa-

sionnée parfois à trouver une adresse, ont amené la création de telles structures. Là, les médecins sont regroupés à plusieurs dans des locaux adaptés et ce sont les malades qui se déplacent. À Vénissieux, la mairie avait mis à disposition un local en centre-ville, au-dessus de La Poste.

Progrès pour les médecins, la maison médicale de garde l'est tout autant pour les malades. Elle évite de faire la queue aux urgences pour soigner, par exemple, des petites blessures ou des maladies infectieuses aiguës, comme les otites ou les rhino-pharyngites, qui touchent beaucoup les enfants. À Vénissieux, la moitié des patients avaient moins de quinze ans. Pour deux malades sur trois, le temps d'attente ne

### Parole de ministre...

Le 29 mars 2006, au cours d'une séance à l'Assemblée nationale, voici ce qu'a déclaré Xavier Bertrand, ministre de la Santé, à propos des maisons médicales de garde :

« Je puis vous assurer qu'aucune ne fermera ses portes au 1<sup>er</sup> avril faute de financement. Je me suis entretenu aujourd'hui encore avec le directeur général et le président de la Caisse d'assurance maladie. Ceux-ci vont adresser

une instruction à l'ensemble des caisses régionales afin que le financement soit garanti. Je rencontrerai tous les acteurs dès avril, de façon notamment à donner plus de visibilité aux professionnels de santé qui s'engagent dans ces maisons médicales de garde, dont je redis qu'aucune ne fermera en avril. »

En avril, peut-être pas, mais le 1<sup>er</sup> mai, celle de Vénissieux a dû fermer.

## • Médicaments

## Vous avez dit transparence ?

On peut maintenant consulter sur le site internet de l'Afssaps, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, le compte-rendu des réunions qui accordent aux laboratoires pharmaceutiques les AMM, les autorisations de mise sur le marché des médicaments. Les travaux de la Commission de pharmacovigilance qui, elle, étudie les effets secondaires inattendus et dangereux des médicaments déjà sur le marché, sont eux aussi désormais accessibles. Les laboratoires s'en seraient inquiétés, craignant que le public ne s'affole des informations ainsi dévoilées. Qu'ils se rassurent, ces textes sont quasi impénétrables pour le commun des mortels.

Quoique... On y apprend quand même que des médicaments génériques ont dû retirer une de leurs indications, non pas parce qu'ils ne sont pas efficaces dans cette indication, mais parce qu'elle est encore protégée par un brevet détenu par le laboratoire qui, le premier, a commercialisé le médicament. Ce qui en dit déjà long sur cette industrie qui se prétend au service de la santé de tous, mais qui est bien plus soucieuse de protéger ses propres monopoles.

Quant à rendre publics les débats entre le Comité économique de santé et les laboratoires, débats qui ont pour objet la fixation du prix des médicaments, on peut parier que ce n'est pas demain la veille. Sans doute risquerait-on d'être « affolé » par l'appât du gain de l'industrie pharmaceutique !

Sophie GARGAN

dépassait pas le quart d'heure. Les plus pauvres, qui hésitent à faire venir un médecin chez eux en pleine nuit, s'y déplaçaient facilement : un patient sur trois bénéficiait de la CMU.

Vénissieux n'est pas un cas isolé. Ces derniers mois, plusieurs autres maisons médicales de garde ont elles aussi dû fermer leurs portes, faute de moyens financiers pour fonctionner. Voici une nouvelle économie qui, dans le meilleur des cas, va compliquer la vie de tout le monde, médecins et malades, mais qui surtout risque d'amener les plus démunis à se soigner encore moins.

Marianne LAMIRAL

• Mai-juin 1936

## Une vague de grèves sans précédent arrêtée par le Front Populaire

Nombre de commentateurs ne retiennent de mai-juin 1936 que les congés payés et les 40 heures et le rôle positif, à leurs yeux, joué par le Front Populaire, cette alliance entre le Parti Socialiste, le Parti Communiste et le Parti Radical. Le succès de mai-juin 1936 serait finalement dû à l'unité des partis de gauche. C'est en tout cas ce qu'on peut lire dans l'article que le journal *Le Nouvel Observateur* a consacré à cette période : « C'est la première grande leçon du Front Populaire. L'union sur un programme minimal vaut mieux que la pureté idéologique qui crée la division et donc l'impuissance. » Unis sur un programme minimal, celui des radicaux, les dirigeants des Partis Socialiste et Communiste, ainsi que ceux de la CGT, le furent en effet, en 1936, tout comme ils furent alors unis... pour arrêter la grève et permettre à la bourgeoisie de s'en tirer à bon compte.

### Le Front Populaire, une alliance électorale antiouvrière

Le Front Populaire était né en 1935. Cette année-là fut aussi marquée par le pacte d'assistance militaire signé par Laval, au nom du gouvernement français, et Staline. C'est que l'URSS, comme la France, était inquiète depuis l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933. L'URSS parce qu'elle était une cible toute désignée pour les nazis. La France, parce que l'Allemagne hitlérienne se préparait manifestement à remettre en cause le partage du monde imposé par les vainqueurs de 1918.

Mais dans ce contexte, le rôle dévolu par Staline au Parti Communiste en France n'était plus d'afficher un quelconque antimilitarisme, de tenir des discours révolutionnaires (même si cela se limitait aux discours), mais de s'intégrer à la vie politique nationale pour

défendre l'alliance franco-soviétique.

C'est dans cette perspective-là que le Parti Communiste proposa au Parti Socialiste et au Parti Radical (qui était le grand parti de gouvernement de la III<sup>e</sup> république) une alliance électorale... sur la base du programme du Parti Radical (le « programme minimal » qui plaît tant au *Nouvel Observateur*), qui était remarquablement vide en ce qui concerne les revendications ouvrières.

C'est sur cette base que se constitua le Front Populaire qui gagna les élections législatives du 26 avril et 3 mai 1936. Le socialiste Léon Blum fut chargé de former le nouveau gouvernement. Le Parti Communiste ne demanda pas à y participer, mais il lui accorda immédiatement un soutien sans faille, comme le déclarait le 11 mai, l'un de ses dirigeants, Jacques Duclos : « Notre soutien ne sera pas à éclipses, et c'est pourquoi nous ne demanderons point au gouvernement de demain plus qu'il ne pourra donner. »

Le succès du Front populaire était le reflet électoral d'une montée de la combativité ouvrière, commencée bien plus tôt et qui allait s'exprimer d'une tout autre façon qu'au travers d'élections. Début mai en effet, la vague de grèves commençait à déferler. La classe ouvrière montrait par là son intention de ne pas s'en remettre entièrement au gouvernement (qui ne fut constitué que début juin, un mois plus tard !) pour changer son sort.

### Une grève générale sans précédent

Le 11 mai 1936 à l'usine Breugnot au Havre, démarra une grève contre le licenciement de deux militants syndicaux suite à leur participation à la journée de grève du 1<sup>er</sup> mai. Six cents ouvriers et deux cent cinquante employés et techniciens arrêtaient le travail et occupèrent l'usine, ce qui était complètement nouveau. La direction accepta très vite la réintégration des deux ouvriers et le paiement



des heures de grève. Le 13 mai, un mouvement en tout point semblable éclata aux usines Latécoère à Toulouse. Du 14 mai au 20 mai 1936, des grèves se déclenchèrent dans plusieurs usines aéronautiques et métallurgiques de la région parisienne principalement. Les revendications qui, pour la plupart, portaient sur des hausses de salaires et la reconnaissance du droit syndical, aboutissaient rapidement.

Le 24 mai, lors du rassemblement traditionnel au Mur des Fédérés à la mémoire des combattants de la Commune de Paris, 600 000 ouvriers de la région parisienne se rassemblèrent. Cette manifestation d'une ampleur exceptionnelle eut des échos dès le lendemain dans les usines. Après les métallurgistes de Nieuport à Issy, de Sautter Harlé à Paris, ou de Hotchkiss à Levallois, le 28 mai, ce fut au tour des ouvriers de Renault-Billancourt, alors au nombre de 30 000, d'entrer dans la grève, y entraînant encore bien d'autres usines de la région parisienne.

Après une courte pause, la grève reprit de plus belle à partir du 2 juin. Elle gagna peu à peu tout le pays et toucha toutes les catégories de salariés, y compris ceux qui ne s'étaient jamais mis en grève auparavant.

Dans la très grande majorité des cas, les ouvriers occupaient leurs usines. C'était la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier en France qu'ils avaient recours à ce formidable moyen de pression sur le patronat.

Pour les patrons aussi c'était nouveau. Voir leurs usines occupées apparaissait comme

une attaque à la propriété privée, à leur pouvoir sur l'organisation de la production.

### Les partis du Front Populaire sauvent l'ordre bourgeois

Réunis dans la nuit du 7 au 8 juin à Matignon, sous l'arbitrage du gouvernement de Léon Blum tout juste formé, les représentants patronaux et syndicaux se mirent d'accord sur la reconnaissance du droit syndical, le principe de contrats collectifs, l'institution de délégués ouvriers élus et le réajustement des salaires de 7 à 15 %.

La signature de ces accords n'arrêta pas les grèves. Bien au contraire. Du 8 au 12 juin, la combativité fut à son comble, contraignant le gouvernement à voter de nouvelles lois sur les congés payés et les 40 heures, que les patrons se gardèrent bien de contester sur-le-champ, trop heureux de voir le gouvernement s'employer à désamorcer la combativité des travailleurs.

Les dirigeants ouvriers mirent tout leur poids dans la balance afin d'arrêter le mouvement, comme l'illustrent les déclarations au nom du PC de Maurice Thorez. « Il faut savoir terminer une grève », déclarait-il le 11 juin. « Tout n'est pas possible », martelait-il sans relâche. Finalement, c'est avec beaucoup de difficultés que le PC et la CGT parvinrent à faire reprendre le travail.

Ce gouvernement de Léon Blum et le patronat avaient dû céder bien plus que ne le prévoyait le modeste programme du Front Populaire. Mais c'était

encore peu au regard des possibilités que recelait ce puissant mouvement de grève. Contrairement à ce que disait le Parti Communiste, et à l'image d'Épinal façonnée depuis, les grèves ne se limitèrent pas à des revendications économiques. Bien au contraire, elles exprimaient la volonté de toute la classe ouvrière, y compris de ses couches les plus exploitées, d'empiéter sur le pouvoir même de la bourgeoisie. Trotsky n'écrivait-il pas le 9 juin 1936 : « Ce qui s'est passé, ce ne sont pas de simples grèves corporatives. Ce ne sont même pas des grèves. C'est la grève. C'est le rassemblement au grand jour des opprimés contre les oppresseurs. »

Malheureusement il ne se trouva aucun parti pour donner à ces grèves des objectifs politiques à la hauteur des possibilités du mouvement. « Les ouvriers, écrivait Trotsky en juillet 1936, ont exercé en juin une grandiose pression sur les classes dirigeantes, mais ne l'ont pas conduite jusqu'au bout. Ils ont montré leur puissance révolutionnaire, mais aussi leur faiblesse : l'absence de programme et de direction. »

Une fois la mobilisation retombée, le rapport de force ne pouvait rester en faveur des travailleurs. Le patronat, lui, allait mener la lutte de classe jusqu'au bout pour reprendre d'une main ce qu'il avait cédé de l'autre.

En dévoyant la combativité ouvrière, les dirigeants des Partis Socialiste et Communiste, avaient sauvé la mise à cette bourgeoisie qui, au plus fort de la grève, avait pu craindre d'être dépossédée.

Aline RETESSE

• Les 3, 4, 5 juin à Presles (Val-d'Oise)

# Dans trois semaines, c'est la fête de Lutte Ouvrière

## Le programme

### Au grand podium

#### Pauline Croze

Auteur, compositeur et interprète qui, à 26 ans, compte déjà plus de dix ans d'expérience professionnelle et qui a été récompensée plusieurs fois par des prix, sélectionnée aux Victoires de la musique, qui est passée au Printemps de Bourges et programmée à l'Olympia. C'est une des futures grandes de la chanson française qui n'est plus à découvrir.

#### Ba Cissoko

Un groupe de jeunes Guinéens, qui jouent des airs à la fois africains et rock, qui reprennent des thèmes ancestraux ou, de façon plus moderne, chantent l'exil, l'entraide, le courage des mères ou dénoncent les mariages forcés.

#### Mes Souliers sont rouges

Un groupe de musiciens qui, à eux cinq, jouent de la guitare, du violon, de la contrebasse, de l'accordéon, de la mandoline, du banjo, du trombone, des percussions et qui chantent depuis une dizaine d'années avec pas moins de 120 concerts par an en faisant chanter et danser partout dans l'hexagone. Leur musique, d'influence traditionnelle québécoise et folk, fait participer le public à des chansons à répondre sur des airs dansants et entraînants.

#### La Compagnie Jolie Môme

Depuis 20 ans, cette compagnie n'est plus à présenter car tous ceux qui viennent à la fête de Lutte Ouvrière la connaissent bien. Cette troupe lutte pour ses idées, chante aussi dans les rues de Paris le dimanche, vient dans les manifestations, soutient les sans-

logis, les sans-papiers, les salariés en lutte ou tout récemment et évidemment les étudiants et lycéens mobilisés contre le CPE. Ils chanteront leur spectacle cabaret « Légitime colère », qui met en scène et en chansons un siècle de luttes et d'espoirs du mouvement ouvrier.

#### Balbino Medellin

Bernard Lavilliers a contribué à le faire connaître en le conviant à chanter avec lui au Grand Rex à Paris. Son premier album « Gitan de Paname » le présente comme un jeune manouche de 27 ans, d'origine à la fois gitane et catalane, qui a grandi en banlieue parisienne. Il mêle rock alternatif et fandango et raconte en musique, en français et espagnol, sa jeunesse bousculée.

#### MAP (Ministère des Affaires Populaires)

Ils n'ont rien à voir avec le pouvoir. Ce sont cinq musiciens de rap partagés entre leurs racines méditerranéennes, leur vie de ch'ti (ils viennent du nord de la France) et leur culture hip-hop.

#### Louis et les cotons tiges

Ils visitent Brassens et ce quatuor de la région lyonnaise swingue, tangote et valse sur des arrangements de chansons de Georges Brassens. Ils réalisent un savoureux spectacle de chansons scéniques.

#### Claude Michel

Chanteuse et accordéoniste accompagnée d'un guitariste exprime le sort et les revendications des femmes, qu'elles soient d'ici ou vivent ailleurs. Ses textes poignants ou combats expriment sa révolte et sa dignité.

#### MD Trio

C'est du jazz manouche inspiré par la musique de Django Reinhardt.

**Les moyens du Bord**, **Crazy cow**, du rock'n roll, **La Canaille**, du rap, **Désert Orange**, du pop rock, **Midnight Jokers**, standards rock, et le dimanche de 19 h 30 à 22 h 30, bal folk animé par l'orchestre de musique celtique **Un peu frais pour la session**.

### Dans les deux cinémas,

#### Les films :

*Saint-Jacques La Mecque*, de Coline Serreau (elle sera présente le lundi) : une randonnée bien peu catholique pour neuf personnages en quête d'humanité



*Paradise Now*, de Hany Abou Assad : fiction sur les attentats-suicides palestiniens en Israël

*La Trahison*, de Philippe Faucon : un groupe de jeunes soldats français pendant la guerre d'Algérie

*Sauf le respect que je vous dois*, de Fabienne Godet : un salarié ne peut plus se soumettre au droit absolu de son patron

*Joyeux Noël*, de Christian Carion : Noël dans les tranchées pendant la guerre 1914-1918

*L'Enfant*, de J. et L. Dardenne : un jeune couple déboussolé par la misère

*The Constant gardener*, de Fernando Meirelles : les agissements peu avouables des trusts pharmaceutiques en Afrique

*Lord of War*, de Andrew Nicoll : sur le trafic des armes

*Va, vis et deviens*, de Radu Milaionou : l'émigration de Juifs éthiopiens en Israël

### Place de la guinguette

Jean-Claude Gombault et son orchestre animeront un bal musette tous les jours en soirée.

### Au Village médiéval

La troupe **Tempus Fugit** jouera deux pièces médiévales :



*La Prodigieuse Ystoire du chevalier de la Cailleterie* et *La Légende du Couleubre* et la troupe **Les Gueux Lurons** jouera une autre pièce médiévale : *le Procès du Cochon*.

Un groupe de musique médiévale jouera des morceaux de musique médiévale du 12<sup>e</sup> siècle à la Renaissance.

De plus, autour de la place de ce village, des artisans, forgerons, vanniers, tailleurs de pierre, céramistes, calligraphes, boulangers, tisseurs et quelques autres travailleront devant vous.

Des machines de siècle, telles qu'à l'époque, seront présentées en fonctionnement.

Des nobles, quelque peu coléreux, en viendront aux mains ou plutôt aux épées.

### Forums du chapiteau scientifique

**Agnès Guillot**, du Laboratoire Animatlab de l'Université Paris 6 : « La bionique, le retour : inventions transposées de la nature, robots inspirés des animaux... »

**Pascal Picq**, paléontologue, professeur au Collège de France : « D'où vient la bipédie de l'espèce humaine ? »

**Jean-Yves Grandpeix**, chargé de recherches au CNRS, Laboratoire de Météorologie Dynamique : « Tempêtes, cyclones : le réchauffement climatique dérègle-t-il la planète ? »

**Jean-Paul Krivine**, de l'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS) : « Pseudosciences, d'hier à aujourd'hui »

**Pierre Bancel**, linguiste, « l'origine des langues »

**Sarah Samadi**, chercheuse, Muséum d'Histoire Naturelle : « Exploration de la nature au XXI<sup>e</sup> siècle : que reste-t-il à découvrir »

**Guillaume Morel**, chercheur au Laboratoire de Robotique de Paris : « La robotique pour la chirurgie »

**François Vanucci**, professeur de physique des particules à l'Université Paris 7 : « 50 ans après la découverte du neutrino : la traque d'une particule

Pour commander votre carte d'entrée

Vous pouvez vous procurer la carte d'entrée à la fête au prix de 12 euros en écrivant à : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Indiquer le nombre de cartes d'entrée demandées (12 euros par carte) et éventuellement le nombre de bons d'achat (4 euros par bon d'une valeur de 5 euros). Joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

mutante d'un monde invisible » **Michel Morange**, généticien : « Défense du darwinisme »

**Marc Peschanski**, chercheur à l'INSERM : « La fraude scientifique sur le clonage : un cas isolé ? »

### Enfin, dans les allées et les diverses places de la fête :

Des animations diverses : le **Cirque Ulher**, un cirque foldingue, les **Moonlight swam-pers**, du folk, du blues et du rock acoustique, Country-folk music limited, des chants traditionnels américains du mouvement ouvrier (ou de Dylan, Baez, etc.), les groupes **Blue Jazz** et **Blues Country** joueront de la musique du même nom, le groupe **Bonnet M** nous rappellera des tubes archi-connus de la disco ou de la chanson française, la chorale **Ça dénote** nous fera part de son répertoire de chansons populaires. D'autres présenteront chansons et musique variées, chansons des années 1930, chansons italiennes et russes, chansons de Ella Fitzgerald, Billie Holliday et Nina Simone, chansons de Kurt Weil, Prévert et Kosma, voire de la musique classique. Un chœur chantera des chansons populaires du mouvement ouvrier italien et espagnol. Le groupe **Lézarts Bizarts** fera non seulement de la musique mais aussi du jonglage... et ce n'est pas tout !

◆◆◆

Mais méfiez-vous, vous ne pourrez pas assister à la fois à tous les spectacles sur les deux scènes, aux « animations de rues », au Carrousel de la connaissance, aux exposés de la Cité des sciences, aux débats des personnalités invitées, vous essayer au Fil de l'Arbre, voir la fête du haut de la Grande Roue... Alors, lorsque vous aurez les horaires exacts dans les stands Renseignements, choisissez bien ! De toute façon, vous en aurez pour votre argent et plus encore si vous prenez la précaution d'acheter dès maintenant nos bons de réduction.

À très bientôt !



### Sur la scène du Petit Théâtre

**Jef Sicard**, un quartet qui nous offrira du jazz afro latin, **Tres Pesos**, du rock latino, **Titoy**, du pop rock, **Les Belles Hélènes** : Offenbach revu et charcuté par la troupe

Tout savoir sur la fête sur internet [fete.lutte-ouvriere.org](http://fete.lutte-ouvriere.org)